

vivre à **PLOEMEL**



Ploemel 2030

Un nouveau souffle pour la vie locale

Finances Budget 2025

L'aboutissement des grands travaux

Animations et festivités

La richesse d'une programmation conviviale

Sommaire



Ploemel 2030 Un nouveau souffle pour la vie locale !

Après 20 mois de travaux, le nouveau Complexe Sports et Loisirs et le restaurant municipal sont enfin ouverts ! Espaces modernes, polyvalents et accueillants, ils offrent aux associations, aux enfants et aux habitants un cadre idéal pour se retrouver, pratiquer, partager... et bien manger !

Conseil municipal 4

Zoom sur un service municipal

10 À la découverte du service Enfance Jeunesse !

Services à la population	12
La police vous informe	13
Urbanisme	14
Environnement	15
Ploemel 2030	16
Finances	18
Enfance et jeunesse	20
Vie scolaire	22
CCAS	26
Vie culturelle & associative	29
Associations	33
Commerces	41
AQTA interco'	42
Mon mémo	46

Vos élus à votre disposition sur rendez-vous



1

Jean-Luc Le Tallec
Maire



2

Muriel Granger
1^{ère} adjointe à la culture, à la valorisation du patrimoine, à la communication et à l'événementiel



3

Claude Géronimi
2^{ème} adjoint aux finances et à « Ploemel 2030 »



4

Morgan Le Boulaire
3^{ème} adjointe à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse



5

Christian Bouilly
4^{ème} adjoint aux travaux et à l'urbanisme



6

Sylvie Morvant
5^{ème} adjointe aux affaires sociales, à la santé et du CCAS



7

Christophe Le Falher
6^{ème} adjoint à l'environnement et au développement durable



8

Martine Roy
Déléguée aux affaires scolaires



9

Lénaïck Le Port-Hellec
Déléguée à l'intercommunalité



10

Éric Le Marec
Délégué aux travaux



11

Louis Le Belz
Délégué aux manifestations et aux associations

UN SUJET À PROPOSER ? UNE REMARQUE ? CONTACTEZ-NOUS SUR MAIRIE@PLOEMEL.FR

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean-Luc Le Tallec, Maire **RÉALISATION** : Muriel Granger, 1^{ère} adjointe **RÉDACTION** : Élus, personnel communal, écoles, associations
CONCEPTION : UC Création **IMPRESSION**: IOV Imprimgraph Gpe Arradon 02 97 40 87 87 **DÉPÔT LÉGAL**: n°2852 - 2^{ème} trimestre 2025 **TIRAGE**: 1790 exemplaires - Imprimé sur papier 100% recyclé - fabrication française **CRÉDITS PHOTOS** : commune de Ploemel, écoles, associations, Depositphotos



Jean-Luc Le Tallec
Maire de Ploemel

Édito

Je suis heureux de partager avec vous les avancées concrètes qui s'inscrivent dans la continuité de nos actions et du programme de développement « Ploemel 2030 ».

Le complexe sport et loisirs, réceptionné et ouvert depuis fin mai, est un projet d'envergure attendu de longue date. Il offrira à tous les publics - jeunes, familles, seniors, associations - un lieu moderne, fonctionnel et fédérateur. Il incarne pleinement notre volonté de promouvoir la pratique sportive, culturelle et de divertissement, qu'elle soit individuelle ou collective.

Autre réalisation structurante : le restaurant municipal, ouvert à la même date, marque une étape importante dans notre politique de service public de proximité. Accessible, moderne et respectueux des principes du développement durable, il reflète notre ambition de faire de la restauration un moment de détente, d'éducation au goût et de qualité alimentaire pour tous.

Ces deux équipements illustrent pleinement notre engagement : faire de Ploemel une commune dynamique, attractive et solidaire, capable d'accompagner les évolutions démographiques tout en préservant son identité rurale et sa qualité de vie.

Vous trouverez dans ce bulletin une présentation détaillée de ces deux nouveaux bâtiments. Nous espérons vous retrouver nombreux à leur inauguration le 6 septembre prochain.

Vous découvrirez également dans ces pages la nouvelle offre intercommunale de transports Glazgo, avec de nouvelles lignes régulières et un service de transport à la demande à compter de la rentrée. Une belle avancée pour la mobilité en Pays d'Auray.

Avec cette nouvelle édition s'ouvre également la période estivale. Le mois de juin a connu plusieurs épisodes de fortes chaleurs. S'il est agréable de profiter des longues journées, de moments de détente et de convivialité, restons attentifs les uns aux autres, en particulier envers les personnes les plus vulnérables.

Je vous invite enfin à la vigilance partagée : l'été peut malheureusement être propice aux cambriolages. N'hésitez pas à signaler vos absences dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances » et à faire preuve de solidarité de voisinage. Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été.

Jean-Luc Le Tallec
Maire de Ploemel

Laouen on é tiskouezñ deoc'h an araokadennoù fetis a zo bet graet da-heul an oberoù hag ar programm diorren « Pleñver 2030 ».

Ar greizenn sport ha dudioù, a oa bet digoret e fin miz Mae, zo bet ur pezh labour meur ha mall e oa genomp gwelet an achuamant. Ul lec'h modern ha pleustrek eo, hag evit tolpiñ razh an dud - tud yaouank, familhoù, tud kozh, kevredigezhioù. Get ar greizenn-se emañ splann hon ivoul da vrudiñ an obererezhioù sport, sevenadurel hag an dudioù, a-unan koulz hag a-stroll.

Ul labour frammus arall zo bet kaset betek penn : er mem deiz e oa bet digoret ar preti-kêr a zo ur bazenn vras en hor politikerezh evit ur servij publik tost d'an dud. El lec'h-se, unan modern, aes monet ennoñ ha gober getoñ, hag a zouj an diorren padus, e weler e faot deomp roiñ boued a galite da razh an dud ha lakat ar predoù da vout mareoù distenn evit gober anavedigezh get ar blazioù.

En daou savadur-se e weler hon engouestl da vat : lakat Pleñver da vout ul lec'h lañs getoñ, hag a sach an dud, ma sikourer an eil get egile, mand eer doc'h emdroadur ar poblañs en ur zoujiñ identelezh hor maezioù ha kalite ar vuhez.

Er c'hannadig-mañ e kavehet un displegadenn a-ziar an daou savadur-se nevez-savet. Esperñ a reomp e vehet niverus en digoradur ofisiel d'ar 6 a viz Gwengolo. Er pajennoù-mañ e c'hellehet gouiet hiroc'h àr ar c'hinnig treuzdouden nevez get an etrekumunelezh, anvet Glazgo, get linennoù reoliek nevez hag ur servij treuzdouden diàr c'houlenn adal an distro. Un araokadenn gaer eo evit monet ha donet e Bro an Alre.

Get ar c'hannadig-mañ ec'h omp krog get an hañvezh ivez. A-bad miz Mezheven ec'h eus bet meur a zevezh tomm-tre. Bout mand eo bourrapl an devezhioù hir, ar mareoù diskuizhiñ ha dudiiñ, emañ ret deomp chom àr evezh e-keñver ar re arall, ha dreist-holl evit an dud vreskañ.

Ho pediñ a ran da deurel evezh holl asamb! : an hañv a c'hell bout mare al laeroñsioù, siwazh. Ma faot deoc'h e c'hellit lâret pegoulz ne vehet ket en ho ti d'ar stignad « Sioulder Vakañsoù » ha sikour get hoz amezeion. Hetiñ a ran deoc'h-razh tremen un hañvezh kaer.

Extraits des séances du Conseil Municipal

Finances · Urbanisme · Enfance-Jeunesse · Ressources humaines · Patrimoine
Intercommunalité · Affaires générales



13.02

CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 FÉVRIER 2025

AFFAIRES GÉNÉRALES

Tirage au sort des jurés d'assises pour 2026

Un arrêté préfectoral est pris pour la répartition du nombre de jurés attribué au département en fonction du chiffre actualisé de la population. Les communes de plus de 1300 habitants sont appelées à tirer au sort à partir de la liste électorale un nombre de noms triple de celui fixé par cet arrêté. Le nombre de jurés pour la commune de Ploemel est fixé à 2 donc 6 noms devront être tirés au sort.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

RESSOURCES HUMAINES

Délibération portant autorisation de signature de la convention générale d'utilisation des missions facultatives du CDG56

Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan développe en complément de ses missions obligatoires, des services facultatifs. L'accès à ces missions est assujéti à la signature d'une convention générale d'utilisation organisant les modalités d'intervention et les dispositions financières. La convention prévoit notamment les conditions générales de mise en œuvre des différentes missions et renvoie aux conditions particulières d'utilisation et aux tarifs propres à chaque mission pour l'année en cours. Les tarifs des missions sont fixés chaque année par délibération du Conseil d'administration du CDG 56.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Instauration de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE) pour la filière police

Cette indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE) est constituée d'une part fixe et d'une part variable. La part variable est versée annuellement au mois de décembre en année N ou janvier en N+1, selon le calendrier de réalisation des évaluations professionnelles.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

FINANCES

Versement d'un don du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) à l'association AFM-Téléthon

Considérant le souhait du Conseil Municipal des Jeunes de Ploemel de soutenir l'activité de l'AFM Téléthon engagée dans la recherche scientifique, comme dans l'accompagnement des malades et de leur famille. Considérant les recettes de 214,10 € venant de la vente de gâteaux organisée par le CMJ lors de la Fête de la Musique le 22 juin 2024. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à effectuer ce don à l'AFM-Téléthon au nom du CMJ.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Répercussion d'une recette exceptionnelle sur les loyers de février et mars au profit des locataires de Ty Ar Vuhé

À la suite de travaux de réfection des revêtements d'étanchéité de deux salles de bain, qui ont occasionnés des nuisances et des désagréments pour les locataires et les agents du Domicile Partagé Ty ar Vuhé, le bailleur Morbihan Habitat a décidé d'appliquer un geste commercial équivalent à 2 mois de loyer, soit un montant total de 2 690,46€. Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à répercuter le geste commercial du bailleur Morbihan Habitat sur les loyers titrés aux 8 locataires pour les mois de février et mars 2025.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

DETR 2025 : Demande de subvention pour la réalisation de travaux de sécurisation des ateliers municipaux

Les locaux des ateliers municipaux sont au cœur de la Zone d'Activité de Pont Laurence. On observe des passages réguliers des entreprises de la zone mais également de personnes extérieures voire des intrus. Dans un souci de sécurisation des agents et du matériel, il est nécessaire

d'effectuer des travaux de clôture sur le site. Ces travaux répondent également aux normes requises par les assurances. Les travaux comportent 2 ensembles : des travaux préparatoires de reprises de l'enrobé et la fourniture et la pose d'une clôture. Un chiffrage a été réalisé et porte le montant de l'opération à 53 562€ HT.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

DETR 2025 : Demande de subvention pour la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre et de travaux de diagnostic de la charpente de la chapelle Notre Dame de Recouvrance

Pour mémoire, deux entrants ont été étayés en urgence à l'été 2023 pour sécuriser sans délai la chapelle et un arrêté municipal de péril imminent a été pris et affiché sur place. Depuis, l'accès à la chapelle est interdit. L'entreprise qui est intervenue, Les Charpentiers de Bretagne (Moréac), a constaté l'état de la charpente de la chapelle Notre-Dame de Recouvrance : présence de vrillette dans d'autres entrants à plusieurs endroits, sablières intérieures et corniches très abîmées à plusieurs endroits des côtés nord et sud, affaissement des assises dû à la pourriture et aux insectes xylophages, déformations de la toiture qui pourraient être dues à des pièces de charpentes cassées.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Autorisation au Maire à signer un contrat de location de longue durée et un contrat de régie publicitaire avec la Société Visiocom

La société Visiocom est une agence spécialisée qui met à disposition des communes des véhicules neufs. C'est un service gratuit pour les collectivités dont le financement s'effectue par la recherche de partenaires locaux. Après rendez-vous, elle accepterait de prospecter pour la mise à disposition d'un Renault Trafic 9 places thermique. La mise à disposition pourrait s'envisager dans un délai de 6 à 8 mois, sous réserve d'avoir suffisamment d'annonceurs. Le logo et le nom de la ville sont mis en place gratuitement sur le pare-brise.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

PATRIMOINE / URBANISME

Cession de la cantine de l'école Sainte Marie au profit de l'AEP (association d'éducation populaire)

La commune est en cours d'achèvement de la construction de son nouveau restaurant municipal, qui va permettre d'avoir un lieu unique de restauration pour les deux écoles, le service enfance jeunesse et les adultes. La question du devenir des cantines actuelles est donc un sujet de réflexion pour la municipalité. En ce qui concerne la cantine de l'école publique, plusieurs options sont envisagées mais ne sont pas tranchées à ce jour. En ce qui concerne la cantine de l'école privée, propriété communale, il est proposé, sur avis du bureau municipal, de convenir avec l'Association d'Éducation Populaire (AEP) de lui céder à titre gratuit la parcelle cadastrée AB 187 d'une surface de 247 m² comprenant le bâtiment modulaire.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

ENVIRONNEMENT

Avis de la commune sur le projet de développement de la société Plastobreiz à Auray (ICPE-Installation classée pour la protection de l'environnement)

Plastobreiz exploite une usine de fabrication d'emballages alimentaires thermoformés en matières plastiques. Le projet concerne uniquement l'augmentation de la capacité de production sous la rubrique 2661 entraînant le dépassement du seuil de l'enregistrement pour cette rubrique. La nature des procédés ou des matières mises en œuvre restera identique. Le local précédemment affecté au stockage de matières plastiques devient un atelier de production (atelier 2).

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Autorisation au Maire à signer la charte d'entretien des espaces des collectivités + nature

Dans le cadre du contrat de bassin versant porté par le Syndicat mixte de la ria d'Étel, ce dernier accompagne les communes sur le changement des pratiques d'entretien des espaces verts. Jusqu'en 2023, l'outil d'accompagnement utilisé était la charte régionale d'entretien des espaces communaux, réactualisée en 2019 et signée par les communes intéressées. La commune de Ploemel est déjà engagée dans une démarche de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, voire, est déjà en 0 phyto depuis plusieurs années pour l'entretien des espaces communaux. La charte proposée envisage plus largement l'ensemble des problématiques liées à la protection de l'environnement telles que la biodiversité en ville, la gestion des eaux pluviales ou encore la réduction des déchets verts.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

27.03

CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 MARS 2025



FINANCES

Approbation du compte financier unique (CFU) Année 2024 - Budget principal

Le Compte Financier Unique a vocation à devenir la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Affectation du résultat 2024 - Budget Commune

Il appartient à l'Assemblée délibérante d'affecter les résultats pour chaque budget en tout ou partie au financement de la section de fonctionnement ou/et au financement de la section d'investissement. Les résultats doivent prioritairement être affectés au besoin de financement de la section d'investissement constitué du solde d'exécution corrigé des restes à réaliser.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

... suite →

Ploemel 2030 : Actualisation des autorisations de programme/Crédits de paiement (AP/CP)

Conformément aux articles L2311-3 et R2311-9 du Code Général des collectivités territoriales (CGCT), les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP). Cette procédure permet à la Commune de ne pas faire supporter au budget annuel l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais seulement les dépenses à régler au cours de l'exercice.

PLOEMEL 2030 PHASE 4 - TRAVAUX					
Autorisation de Programme (AP)					
N°AP	Libellé	Répartition	AP Votées	Révisions	AP Actualisées
AP-1	Ploemel 2030 Complexe Sport Loisirs/Salle polyvalente	61%	2 725 829,45 €	- 79 731,42 €	2 646 098,03 €
AP-2	Ploemel 2030 Restaurant municipal	39%	1 748 033,81 €	- 372,69 €	1 747 661,12 €
Crédit de Paiement (CP)					
N°AP	Réalisations 2023	Réalisations 2024	CP 2025		
AP-1	665 732,45 €	1 280 365,58 €	700 000,00 €		
AP-2	11 682,51 €	972 978,61 €	763 000,00 €		
TOTAL CP 2025			1 463 000,00 €		

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Vote des taux d'imposition - année 2025

- Taxe d'habitation (THRS) : 14,35% (13,93% depuis 2018).
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 41,55% (40,34% depuis 2018).
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 46,63% (45,27% depuis 2018).

→ *Délibération adoptée majorité des voix (1 abstention : Louis Le Belz)*

Subvention au CCAS de Ploemel pour 2025

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Ploemel est un établissement public administratif, dirigé par un conseil d'administration présidé par le Maire de la commune. Pour mémoire, au 1^{er} janvier 2024, le Service d'aide à domicile du CCAS de Ploemel a intégré le GCSMS-SAAD de la Ria d'Étel. Ainsi, l'ensemble des dépenses de personnel des agents mis à disposition sont remboursées par le Groupement, et font l'objet d'une recette qui vient atténuer les charges de personnel du budget du CCAS. Par contre, le poste du responsable, auparavant financé à hauteur de 60% par le service d'aide à domicile, est désormais à la charge entière du CCAS. Le projet de budget du CCAS pour l'année 2025, qui doit être voté en avril par le conseil d'administration s'établit ainsi qu'il suit :

- Dépenses de fonctionnement : 225 264 €
- Recettes de fonctionnement : 162 364 €

Une subvention d'équilibre d'un montant de 62 900 € est donc nécessaire pour que le CCAS puisse poursuivre sa politique d'action sociale (pour mémoire, cette subvention s'élevait à 42 650 € en 2024)

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Subvention aux associations 2025

À la suite de leurs demandes et au vu de l'intérêt que

représentent les actions des associations pour la population, il est proposé d'attribuer des subventions de fonctionnement aux associations. Il est également proposé d'attribuer des subventions exceptionnelles forfaitaires dans le cadre d'une action ou d'un projet, d'un évènement ou une manifestation ayant un impact sur Ploemel (comme par exemple une compétition sportive au niveau national), qui devront faire l'objet d'une demande motivée et justifiée.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Cotisations aux organismes 2025

COTISATIONS - PARTICIPATIONS AUX ORGANISMES	
Comice agricole canton Quiberon - Belz	825,00 €
Association paysages des mégalithes	3 000,00 €
Agora Services - Groupements d'achats	144,00 €
AMF56 (Association des maires du Morbihan)	1 120,00 €
Fondation du Patrimoine	500,00 €
FDGDON - contrat 2024/26	320,85 €
OFS AQTA	500,00 €
Joutes de Kiwanis du pays d'Auray	400,00 €
TOTAL PARTICIPATIONS	6 809,85 €

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Subventions scolaires pour l'année 2025

Écoles	Effectif au 01/01/25	Montant budget
Ste Marie	183	13 725 €
Versement d'un forfait		
Groez Ven	134	10 050 €
Paiement sur facture - article 6067		

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Mise en place de l'amortissement et fixation des durées

En date du 20/10/2022, le conseil municipal a adopté le passage au 1^{er} janvier 2023 à la nomenclature budgétaire et comptable M57. La poursuite de la mise en œuvre de la nomenclature M57 offre la possibilité aux communes de moins de 3500 habitants de sécuriser leur budget et d'assurer le renouvellement de leurs équipements par la pratique de l'amortissement de leurs immobilisations.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Vote du budget 2025 de la commune

Le budget primitif voté par l'assemblée en début d'exercice fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pendant la durée de l'exercice et détermine les recettes attendues. Il s'articule autour des 2 sections de fonctionnement et d'investissement. Il est proposé aux membres du conseil d'examiner la proposition budgétaire 2025.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Fongibilité des crédits

Considérant que le conseil peut déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

INTERCOMMUNALITÉ

Accord de la Commune de Ploemel à la communauté de communes AQTA aux fins d'adhésion au Syndicat mixte régional loi SRU Bretagne mobilités

Par délibération n°2021DC018 du Conseil communautaire en date du 26 mars 2021, la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique a pris la compétence Mobilités en lieu et place de la Région et est devenue ainsi Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM). AQTA sera ainsi au cœur du bassin de mobilité Bretagne Sud, aux côtés d'Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Blavet Bellevue Océan Communauté, Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté et la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer (non AOM). À titre indicatif, la contribution au fonctionnement de la structure s'élèvera pour AQTA à 0,15€/habitant, soit 13 499 €/an et la création dudit syndicat sera effective en juillet 2025.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

ENFANCE-JEUNESSE

Mise en place du dispositif argent de poche

Le dispositif « Argent de poche » crée la possibilité pour des adolescents d'effectuer des petits travaux de proximité (1/2 journée) à l'occasion des congés scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation dans la limite de 15 euros par jeune et par jour. Le financement est assuré par la collectivité, promotrice de l'action. Ces actions s'adressent aux adolescents de 16 ans et plus et aux jeunes adultes jusqu'à 26 ans. Le dispositif s'adresse en priorité aux 16-18 ans. Une mixité sociale doit être recherchée. La durée des activités est de 3 heures effectives par jour.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Renouvellement de la convention de prestation de balisage de sentiers de petite randonnée avec la FFR (fédération française de randonnée)

La commune a des circuits de randonnée labellisés au Plan Départemental d'Itinéraire de Promenade et de Randonnée (PDIPIR). À ce titre, la Commune perçoit une subvention du Conseil Départemental. Par délibération, la Commune a autorisé le comité départemental de randonnée pédestre du Morbihan à tenir à jour le balisage des circuits de randonnée et y assurer une veille. La convention arrive à échéance, aussi il est proposé de la renouveler.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

22.05

CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 MAI 2025



FINANCES

Décision modificative N°1 au Budget Principal 2025 – Avance forfaitaire

Dans le cadre des marchés publics, une avance forfaitaire versée à une entreprise titulaire ne constitue pas un paiement définitif. Le remboursement commence lorsque le montant des prestations exécutées au titre du marché public atteint ou dépasse 65 % du montant du marché public. Le remboursement complet de l'avance doit, en tout état de cause, être terminé lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint 80 % du montant TTC des prestations qui lui sont confiées au titre du marché public. Ces opérations sont des opérations d'ordre budgétaire et il convient d'ouvrir des crédits qui n'ont pas d'incidence sur le budget.

Section	Chapitre - article	BP 2024	DM1	BP 2024 + DM1
Dépenses d'investissement	0541-2313	-	+ 2 181,00 €	+ 2 181,00 €
Recettes d'investissement	134	-	+ 2 181,00 €	+ 2 181,00 €

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Admission en non-valeur d'une créance de taxe d'urbanisme

M. le Trésorier d'Auray a transmis un état d'une créance d'une taxe d'urbanisme qui doit être présenté au conseil municipal, pour décision d'admission en non-valeur concernant un redevable de la commune. Considérant que les admissions en non-valeur sont des créances pour lesquelles aucun recouvrement n'a pu se faire. L'état récapitulatif montre une créance de taxe d'urbanisme antérieure à 2013 d'un montant de 47 €.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité et valide l'admission en non-valeur et charge le Maire à en informer la Trésorerie d'Auray*

ENFANCE-JEUNESSE

Sollicitation du fonds de soutien 2024-2026 auprès d'AQTA

Le Conseil municipal des Jeunes présente son projet d'installation d'une tyrolienne au Parc de Mané Bogad. Un premier chiffrage a été réalisé pour une tyrolienne de 25 m. Le coût s'élève à 24 218,40 € HT soit 29 062,08 € TTC.

	DÉPENSES € HT	RECETTES € HT
QualiCité	12 149,20 €	Fond de soutien AQTA 10 000,00 €
Eiffage	12 069,20 €	Autofinancement 14 218,40 €
TOTAL	24 218,40 €	TOTAL 24 218,40 €

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

AFFAIRES GÉNÉRALES

Convention relative à la mise à disposition d'hébergements pour les renforts effectifs de la gendarmerie – saison 2025

M. le Maire propose à l'assemblée de signer une convention avec les Communes du secteur de la Gendarmerie de Port-Louis Étrel pour la mise en place d'un renfort de gendarmerie pendant la saison estivale. Ce renfort induit un besoin d'hébergements pour les gendarmes. Ce budget s'équilibre à 52 811 € en dépenses et en recettes et la participation pour Ploemel est évaluée à 3 931,20 € (pour mémoire : 3 725,10 € en 2024).

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

... suite →

Mise en place d'un règlement intérieur pour les logements communaux

La Commune et le centre communal d'action sociale gèrent le service de location des logements sociaux. Il est proposé la création d'un règlement intérieur qui a pour objet de définir les modalités d'occupation des logements en précisant les obligations des bénéficiaires en termes de bonne tenue, tranquillité, hygiène et cadre de vie et les sanctions applicables en cas de non-respect des règles édictées.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Complexe sports et loisirs : dénomination des salles

Pour le rez de chaussée : salle Kolibri 1 et salle Kolibri 2 (Kolibri en breton). À l'étage : salle Gwelan (Goéland en breton).

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Tarification des camps d'été pour la saison 2025

La participation au séjour est conditionnée d'une participation familiale. La tarification reste identique à celle de l'année 2024.

Quotient familial		CAMPES			
		5 jours	4 jours	3 jours	2 jours
Q1	0-825	176 €	141 €	100 €	71 €
Q2	826-1000	193 €	155 €	116 €	77 €
Q3	1001-1200	210 €	168 €	126 €	84 €
Q4	1201-1400	227 €	181 €	136 €	91 €
Q5	1401 et +	244 €	195 €	140 €	97 €
Tarif extérieur		263 €	210 €	158 €	105 €

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

TOURISME

Délibération portant modification du règlement fixant les conditions de délivrance des autorisations temporaires de changement d'usage de locaux d'habitation

Par une délibération n°2024-45 du 19/09/2024, le conseil municipal a instauré la procédure de changement d'usage des locaux d'habitation en meublés de tourisme sur le territoire communal. Depuis l'adoption du règlement municipal, le législateur en réaction à l'aggravation de la crise du logement s'est de nouveau saisi de la question de la régulation des meublés, notamment pour conférer aux élus locaux de nouveaux outils juridiques afin qu'ils puissent plus efficacement réguler l'activité de location touristique et ainsi préserver l'équilibre entre résidents permanents, résidents secondaires et touristes.

Plus d'infos, sur www.ploemel.fr (conseil municipal).

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

URBANISME / PATRIMOINE

Désaffectation et déclassement du domaine public d'un bien communal

Considérant la demande de M. Drian P., à savoir : sa parcelle A312 est traversée par la voie communale menant à Kercret Izel. Aussi, afin de régulariser la situation, il propose un échange de parcelle avec la commune. Compte tenu de l'intérêt pour la collectivité de rétablir même partiellement l'assiette de la voirie, et de rétablir une situation de fait, il est proposé d'accéder à la demande de l'administré. Un géomètre est intervenu à la demande de M. Drian et l'échange serait le suivant :

- Cession à la commune d'une partie de la parcelle cadastrée A312 pour une contenance de 427 m², référencée 1236.
- Cession à M. Drian d'une partie de l'emprise publique pour une contenance de 471 m² référencée 1238.

Considérant que l'emprise publique n'est pas affectée à l'usage du public et qu'il résulte d'une désaffectation de ce bien. Il est proposé de désaffecter l'emprise publique ci-dessus référencée pour une contenance de 471 m².

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Échange de parcelles en vue d'une régularisation de voirie

Vu la délibération du 22 mai 2025 N°2025-37 décidant la désaffectation et le déclassement du domaine public d'un bien communal, en vue d'un échange avec M. Drian, pour rétablir la voirie ; celle-ci traversant actuellement la propriété de l'administré. Considérant la proposition qui consiste en :

- la cession gratuite à la commune d'une partie de la parcelle cadastrée A312, appartenant à M. Drian, pour une contenance de 427 m², référencée 1236 sur le plan de géomètre.
- la cession gratuite à M. Drian d'une partie de l'emprise publique pour une contenance de 471 m², référencée 1238 sur le plan de géomètre.

Les frais de géomètre ont été supportés par le demandeur, à savoir M. Drian

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*



CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JUIN 2025



AFFAIRES GÉNÉRALES

Convention de travaux avec la Société ELABOR pour le relevage physique des tombes dans le cadre de procédures de régularisation administrative

Il est proposé au conseil municipal de conventionner avec la société ELABOR pour répartir sur 3 années l'ensemble des frais et de réaliser le chantier avec un relevage physique de 16 tombes par an. Le paiement s'échelonnerait de la manière suivante : 12 000€ (2025) ; 12 000€ (2026) ; 14 302,80€ (2027).

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

RESSOURCES HUMAINES

Mise à jour du tableau des emplois suite à avancement de grade

Le Maire propose à l'assemblée :

- la suppression d'un emploi d'agent de maîtrise à temps complet.
- la création d'un emploi d'agent de maîtrise principal à temps complet.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Création d'emplois non permanents au pôle enfance jeunesse

Il est nécessaire de prévoir des agents pour l'encadrement des enfants pendant le temps périscolaire et plus particulièrement pour l'accompagnement des enfants le midi pour encadrer les déplacements de l'école Sainte Marie vers la nouvelle cantine.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

FINANCES

Tarifification d'une redevance pour des dépôts non conformes au Point d'Apport Volontaire situé près de la Gare

Afin de faciliter le tri de vos déchets, le Point d'Apport Volontaire (PAV) situé près de la gare a été complété par un nouveau conteneur pour les emballages, en plus des deux conteneurs pour le verre déjà installés. Toutefois, certains comportements nuisent à son bon fonctionnement.

Le conseil municipal décide d'instituer une tarification pour verbaliser le retrait des dépôts non autorisés à l'éco-station sur le parking de la gare, et de fixer à 200 € le montant de la redevance.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Contractualisation d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Épargne

Afin de financer les besoins temporaires de trésorerie, dans le cas de décalage entre le mandatement des dépenses et la perception des recettes, il est possible de solliciter l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès d'un organisme bancaire.

Offre retenue : Caisse d'épargne : 500 000€.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Décision modificative N°2 au Budget Principal 2025 – Avances forfaitaires

	Chapitre article	BP 2025 + DM1	DM2	BP 2025 + DM1/DM2
Dépenses d'investissement	041-2313	+ 2 181,00 €	+ 1 090,50 €	+ 3 271,50 €
Recettes d'investissement	041-238	+ 2 181,00 €	+ 1 090,50 €	+ 3 271,50 €

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Décision modificative N°3 au Budget Principal 2025 – Changement d'imputation de subventions 2024 liées à des biens amortissables

	Chapitre article	BP 2025	DM3	BP 2025 + DM3
Dépenses d'investissement	041-131		136 000,00 €	136 000,00 €
	041-132		144 000,00 €	144 000,00 €
Recettes d'investissement	041-131		144 000,00 €	144 000,00 €
	041-132		136 000,00 €	136 000,00 €

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Autorisation donnée au Maire à signer une convention avec la Société de Chasse de Ploemel pour le piégeage des ragondins

Autorise le Maire à signer la Convention sur 3 ans avec la Société de chasse de Ploemel pour le piégeage des ragondins ;

À payer la dépense de 75 €/an par piégeur figurant sur la liste de la déclaration de piégeage validée par le Maire et le Délégué communal.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

FINANCES

Tarifification des services enfance jeunesse 2025/2026

Tarifs consultables sur le portail famille.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Renouvellement du PEDT 2025-2027

Consultable auprès du service enfance-jeunesse.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

URBANISME

Échange de parcelles à Locmiquel

Compte tenu de l'intérêt pour la collectivité de rétablir l'assiette de la voirie, un géomètre est intervenu et l'échange serait le suivant :

- Cession à la commune d'une contenance de 6 m² issu de la parcelle G1656, référencé G1787.
- Cession à Mme PREVOT de la parcelle G1622 d'une contenance de 7 m².

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

Enfance Jeunesse

À LA DÉCOUVERTE DU SERVICE !



1

Pouvez-vous nous présenter brièvement le Service Enfance Jeunesse ?

Le Service Enfance Jeunesse accueille les enfants de 3 à 17 ans sur la commune :

- Pour l'enfance : L'Accueil de Loisirs et le Péri-scolaire, dirigé par Fabien Hureau
- Pour la jeunesse : L'Espace Jeunes, dirigé par Brewen Gouarin

Maud Pilia, la responsable du Pôle Enfance Jeunesse et Vie Scolaire, coordonne les activités et l'organisation du Service.

Qui compose l'équipe d'animation ?

L'équipe du Service Enfance est composée d'un directeur et de 5 animateurs permanents : Ronan, Julie, Lalie, Kylian et Brewen. Tous encadrent les enfants sur le temps du midi et le soir au péri-scolaire de l'école du Groez Ven.

Ronan, Julie, Lalie et Kylian sont également animateurs. rices à l'Accueil de Loisirs et Brewen est l'animateur et le responsable de l'Espace Jeunes.

De gauche droite : Ronan, Brewen, Kylian, Julie, Maud et Lalie

2 QUEL EST LE RÔLE D'UN ANIMATEUR ?

ON NE SE LIMITE PAS À "OCCUPER" LES ENFANTS

L'animateur a un rôle éducatif qui est complémentaire à celui des enseignants et des familles. On ne se limite pas à "occuper" les enfants : on contribue à leur développement à travers des activités et des attitudes qui favorisent leur éveil, leur autonomie, leur socialisation. Nous sommes aussi là pour transmettre des valeurs citoyennes, pour permettre aux enfants de développer leur esprit critique et apprendre à mieux vivre ensemble.

3

QUELLE EST UNE JOURNÉE TYPE À L'ACCUEIL DE LOISIRS ?

LE MATIN, les enfants arrivent entre 7h30 et 9h. Durant ce temps d'accueil, les enfants peuvent lire, dessiner, jouer librement et où l'animateur se rend disponible en fonction des besoins des enfants.

Une fois tout le monde arrivé, les enfants se regroupent par groupes d'âges : les petits avec Lalie et Julie, les 6/8 ans avec Ronan et les plus grands avec Kylian. Les activités proposées sont diverses et variées : ateliers créatifs, théâtre, jeux sportifs, pâtisserie, chasses aux trésors... il en faut pour tous les goûts !

LE MIDI, nous mangeons tous ensemble au restaurant scolaire. C'est un véritable temps d'échange et de partage où nous accompagnons les enfants à l'éducation au goût et à l'autonomie.

L'APRÈS-MIDI est rythmée par un temps calme et de repos avant la reprise des activités et se termine par un goûter qui peut être pris par petits groupes ou tous ensemble.

Enfin, les enfants repartent chez eux de manière échelonnée entre 17h et 18h30. Tout comme l'accueil du matin, les enfants peuvent, à ce moment-là, jouer librement.

En plus de cela, nous organisons régulièrement des sorties où nous partons à la journée avec un pique-nique découvrir des parcs ou des musées par exemple.

4

ET À L'ESPACE JEUNES ?

Il n'y a pas vraiment de journées types à l'Espace Jeunes car elles sont différentes en fonction des périodes et des activités.

Il peut y avoir des temps qu'on appelle « accueil libres » où les jeunes sont libres d'arriver et de repartir quand ils le souhaitent et où les activités se font en fonction de l'envie des jeunes. Durant ces temps, les jeunes ont libre accès aux jeux de société, au babyfoot, aux fléchettes, à la console et aux loisirs créatifs.

Mais il peut aussi y avoir des temps d'animations, d'activités spécifiques ou des sorties avec un nombre de places limitées où les jeunes doivent s'inscrire, qui peuvent être en journée, après-midi et même en soirée.

5

COMMENT CONSTRUISEZ-VOUS VOS PROGRAMMES D'ANIMATIONS ?

Pour l'accueil de Loisirs, un fil rouge est défini pour toute l'année scolaire en fonction des idées des enfants. Cette année par exemple, les enfants voulaient faire du théâtre, du cirque, des spectacles, nous avons donc choisi comme thème pour l'année scolaire « les arts du spectacle vivant ». Ensuite chaque période a une sous-thématique et nous recherchons des activités, des jeux et des sorties en lien avec cette thématique. L'idée est aussi de leur apporter des connaissances de manière ludique.

À l'Espace Jeunes, les jeunes participent activement à l'élaboration du programme directement avec Brewen. Il y a en plus des activités en intercommunalité qui sont organisés avec les autres Espaces Jeunes et des animations sportives mensuelles coordonnées par AQTA.

6

Qu'est ce qui vous plaît dans votre métier ?



Ce qui nous plaît c'est le contact et les échanges que nous avons avec les enfants. On aime les accompagner, les voir évoluer, pouvoir les aider à s'épanouir et prendre confiance en eux au fil des jours.

C'est un métier vivant, on apprécie l'ambiance pleine d'énergie positive, rythmée par les rires et la bonne humeur des enfants au quotidien. Quel plaisir de pouvoir contribuer à leur sourire !



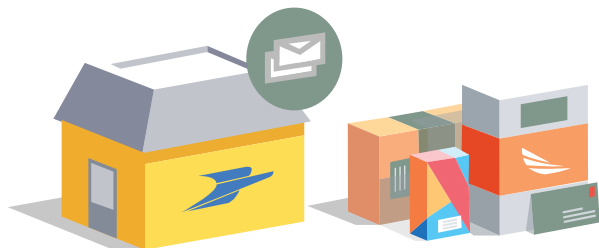
7

Et les enfants, qu'est-ce qu'ils préfèrent faire ici ?

Ils aiment se retrouver entre copains, faire des jeux et des gâteaux. Ils adorent la nouvelle cantine et bien sûr leurs super animateurs !

Ça déménage à la mairie !

Réorganisations, départs, arrivées et nouveaux horaires
pour un service toujours plus proche



L'agence postale

Afin d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers tout en optimisant l'organisation des services municipaux, l'agence postale communale sera transférée dans les locaux de la mairie la deuxième quinzaine d'août. Ce déménagement permettra de regrouper 2 services d'accueil au sein d'un même lieu et de renforcer l'accueil de proximité, tout en garantissant un meilleur confort de travail pour les agents et une continuité de services publics. Il s'inscrit dans une volonté plus large de rationalisation et de modernisation de nos services publics locaux. L'agence postale communale continuera de proposer l'ensemble des services habituels :

- Affranchissement du courrier et des colis,
- Retrait et dépôt de lettres recommandées et colis,
- Opérations financières de base (dépôt ou retrait sur compte postal),
- Vente de timbres, enveloppes préaffranchies, etc.

Horaires d'été

La mairie reste ouverte tout l'été. À noter : pas d'accueil en urbanisme du 15 au 19 juillet et du 11 au 15 août.

L'agence postale : ouverture tous les après-midis du lundi au vendredi du 1^{er} juillet au 15 août. Fermeture la semaine du 18 au 22 août pour le déménagement. Réouverture en mairie à compter du 25 août.

Au fil de l'actualité

Recensement citoyen : une démarche obligatoire à 16 ans



Vous avez 16 ans ou vous allez les avoir dans les prochains mois ? Pensez à vous faire recenser ! Le recensement citoyen est une obligation légale pour tous les Français.

Cette démarche est simple : il suffit de se présenter à la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille. Le recensement est nécessaire pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), mais aussi pour s'inscrire aux examens (brevet, baccalauréat, permis de conduire, etc.).

Du mouvement

Hugo Lancien, conseiller numérique, a quitté ses fonctions fin mai. Arrivé dans le cadre du dispositif conseiller numérique de France Services le 1^{er} septembre 2021, Hugo a accompagné de nombreux habitants dans la prise en main des outils numériques et dans l'accès aux démarches en ligne. Il poursuivra désormais ses missions France Service au sein de Baud Communauté.

Sonia Lecaille, chargée d'accueil, rejoindra quant à elle une nouvelle collectivité à partir de la mi-juillet. Après plusieurs années passées à Ploemel, elle souhaite relever de nouveaux défis et accomplir d'autres missions.

Nous leur présentons à tous deux tous nos vœux de réussite !

Sonia Lecaille sera remplacée par Loïse Fleury, qui connaît bien les services de la mairie pour avoir déjà assuré l'intérim de Sonia Lecaille du 1^{er} septembre 2023 au 4 janvier 2024. Elle dispose également d'une bonne expérience dans les missions d'accueil et d'état civil/cimetière en mairie. Bienvenue Loïse !



État civil

Du 1^{er} janvier au 15 juin 2025

N'apparaissent ici que les noms des enfants dont les parents ont autorisé la publication de leur naissance.

Naissances

Scarlett BESSONNET, née le 30 décembre 2024 à Vannes

Naël DE LA PINTA BLOT, né le 4 février à Vannes

Sécurité et prévention

Entre finale des pistes vélos et rappels de règles de circulation, la Police Municipale agit pour sensibiliser petits et grands aux bons comportements sur la route

Finale des pistes vélos : une belle journée placée sous le signe de la sécurité routière



Le mercredi 25 juin 2025, notre commune a eu le plaisir d'accueillir la finale départementale des pistes vélos sur le parking de l'école du Groez-Ven. Plus de 60 enfants venus de tout le département, accompagnés de leurs parents, ont participé à cet événement convivial et éducatif. Au programme : épreuves de maniabilité à vélo, parcours de sécurité et quiz sur le code de la route. Les jeunes participants ont également pu profiter de plusieurs ateliers : réflexes et temps de réaction, sensibilisation à l'addictologie, réparation de vélos, démonstration d'un véhicule de secours, et test en conditions réelles de l'importance du port de la ceinture grâce au « crash-test ». Nous adressons un grand merci à l'ensemble des partenaires qui ont contribué à la réussite de cette journée : la Prévention routière, l'assureur Groupama, le SDIS 56, ainsi que les associations de réparation vélo « Roule ma poule » et « Bouycycllette ».

Besoin de nous contacter ?

La police municipale vous accueille sur rendez-vous tous les jours de la semaine de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. La police municipale vous répond tous les jours de 13h30 à 14h au ☎ **02 97 56 70 69**.

Maé BAZIN, né le 5 mai 2025 à Vannes
Giulia SCHNEIDER CHÉMEREAU, née le 8 mai à Vannes
Albane GARANGER LAVIROTTE, née 4 juin à Vannes

Mariages

Olivier NICOLAS & Solène LE BIAVANT, le 2 mai
Pierre-Yves KERGOSIEN & Ludivine ROUAULT, le 10 mai
Anthony PAAL & Chloé THOMAS, le 4 juin

Décès

Alain ROBINO, le 21 janvier à Malestroit
Ghislaine DU BESSET (née DE MONTGOLFIER),
le 23 janvier à Ploemel

Vivre à Ploemel | Juillet 2025

Quelques rappels

ZONE BLEUE



Depuis plusieurs semaines, nous constatons de nombreux oublis ou infractions concernant le respect de la zone bleue, notamment sur la place de la Mairie. Nous vous rappelons que la durée de stationnement autorisée en **zone bleue, dans le bourg, est limitée à 1h30**. Les emplacements « arrêt-minute » situés devant les commerces permettent un stationnement de **30 minutes maximum**. Dans tous les cas, l'utilisation du **disque de stationnement est obligatoire et doit être clairement visible sur le tableau de bord**. Merci à chacun de veiller au respect de ces règles, qui visent à favoriser la rotation des véhicules et l'accès aux commerces de proximité.

RÈGLE DE CONDUITE

La commune a décidé de généraliser et d'harmoniser les règles de circulation sur l'ensemble de l'agglomération Désormais, **la vitesse est limitée à 30 km/h sur tout le territoire communal, et la priorité à droite s'applique à toutes les rues**, à l'exception de l'impasse des Jardins de Mathilde.

ZONE



CIRCULATION DES CYCLISTES EN SENS INTERDIT



Pour rappel, **les cyclistes ne sont pas autorisés à circuler en sens interdit** y compris en zone 30.

ZAC de la Gare : une nouvelle dynamique pour le nord du bourg



Élu à l'urbanisme
et aux travaux

Christian Bouilly
4^{ème} adjoint aux travaux
et à l'urbanisme

L' opération d'aménagement poursuit les objectifs suivants : la création d'une plus grande mixité sociale en prolongement du bourg, la requalification de l'entrée de Bourg au Nord, moins routière, moins morcelée et plus urbaine et la construction d'un territoire durable.

État d'avancement par phases :



Tranche 1 réalisée ↑

TRANCHE 1

Programme : 13 lots libres et 4 logements locatifs sociaux.

Avancement : La tranche 1 est quasiment achevée puisque l'ensemble des lots et les aménagements d'espaces publics sont réalisés. (Le dernier lot est sous promesse).



TRANCHE 2

Programme : 14 lots libres et 11 logements locatifs sociaux (individuel et intermédiaire). Les travaux de terrassement/voirie débuteront à la rentrée 2025.

TRANCHE 3

Programme : 21 lots libres. La tranche 3 est en cours : les constructions des logements libres sont à différents stades d'avancement. 14 lots vendus ; 2 sous promesses et 5 lots dont les compromis seront signés prochainement.

À terme, 150 logements sont prévus. Les trois premières tranches vont permettre d'accueillir, d'ores et déjà, 150 nouveaux Ploemelois environ.

Tranche 3 en cours ↓



Tous acteurs de l'environnement

Nature et civisme au quotidien

Mobilisation citoyenne réussie contre le frelon asiatique avec plus de 3 500 reines piégées. Parallèlement, la commune renforce le tri et la lutte contre les incivilités aux points de collecte.

Frelons asiatiques 2025 : résultats du piégeage

Cette année, vous avez été très nombreux à venir retirer vos pièges pour la capture des frelons asiatiques. À ce jour, nous avons distribué 330 pièges sur la commune. Grâce à cette initiative, 242 habitants sont désormais équipés d'un ou plusieurs pièges fournis gracieusement par la mairie. Parmi ces participants, 79 personnes ont répondu de façon assidue à notre appel, ce qui nous permet de décompter un résultat impressionnant de plus de 3500 reines capturées pour le printemps 2025. Ce chiffre témoigne de l'efficacité de notre campagne de piégeage et de l'engagement de nos concitoyens dans

la lutte contre cette espèce invasive. Nous tenons également à rappeler que la commune participe financièrement à hauteur de 50% de votre facture, dans la limite de 50€, pour la destruction de vos nids secondaires. Pour obtenir la liste des prestataires agréés et les modalités de remboursement, nous vous invitons à contacter la mairie. Merci à tous pour votre participation active et votre soutien dans cette lutte essentielle contre les frelons asiatiques. Ensemble, nous contribuons à protéger notre environnement et à préserver la biodiversité locale.

L'Espace Naturel Sensible du marais de Saint-Laurent

Un plan de gestion sur 10 ans



Christophe Le Falher
6^{ème} adjoint à l'environnement et au développement durable

L'ENS du Marais de Saint-Laurent (22 ha) est une propriété du Conseil Départemental du Morbihan. Un plan de gestion 2025-2035 y encadre actions et vision pour préserver et valoriser la biodiversité du site. L'achat de ce site par le CD 56 a été motivé par la préservation d'une plante rare : le Panicaut Vivipare (voir le VAP de juillet 2024).



Une aide précieuse : les vaches

La préservation du Panicaut vivipare est favorisée par la mise en place du pâturage sur le site. Celui-ci permet d'entretenir les pelouses rases et ouvertes, habitats essentiels au Panicaut vivipare, afin de limiter la concurrence avec d'autres espèces floristiques. Pour permettre la mise en place de ce pâturage, des races rustiques sont utilisées, car elles sont plus adaptées aux milieux humides : la Highland cattle originaire d'Écosse et la Bretonne Pie Noir race locale. La date d'arrivée des vaches dans le marais est contrainte par le niveau d'eau du marais. Les vaches sont mises dans le marais dès l'exondation de celui-ci. Elles arrivent tout d'abord par les prairies au nord du marais qui bordent le hameau de Saint-Laurent. Une fois le marais sec, elles peuvent y « descendre » pour pâturer. Cette année les vaches sont arrivées sur le site début mai.

Un milieu riche de biodiversité

Outre son grand intérêt pour le Panicaut vivipare, le marais de Saint-Laurent accueille tout un cortège d'espèces intéressantes que ce soit faunistiques ou floristiques. En effet, depuis 2010, 321 espèces faunistiques et 267 espèces floristiques ont été inventoriées sur le site. Plusieurs espèces de flore ont un enjeu de conservation : la Cicendie naine (*Exaculum pusillum*), la Gentiane des marais (*Gentiana pneumonanthe*) et la Canche des marais (*Aristavena setacea*). Parmi la faune présente sur le site, 31 espèces de libellule sur les 59 présentes en Bretagne ont été inventoriées sur le site ce qui démontre l'intérêt du site pour ce taxon. Le site accueille également une araignée peu commune et avec des mœurs étonnantes : l'Argyronète aquatique. Cette araignée a la particularité de pouvoir vivre sous l'eau en construisant un nid qu'elle va remplir d'air en transportant des bulles d'air de la surface vers sa toile pour lui servir de réservoir d'oxygène, et lui permettre de respirer sous l'eau grâce à cette cloche d'air.



Des visites accompagnées sont proposées par le département du Morbihan dans le cadre de son programme Morbihan Grandeur Nature sur le site : morbihan.fr

rubrique Nos actions > environnement > ENS

Pour un point de tri propre et respecté : ensemble, agissons !

Afin de faciliter le tri de vos déchets, le Point d'Apport Volontaire (PAV) situé près de la gare a été complété par un nouveau conteneur pour les emballages, en plus des deux conteneurs pour les verres déjà installés. Ce site permet à chacun de déposer facilement ses déchets recyclables, c'est un service pratique et accessible à tous, conçu pour encourager les gestes écoresponsables au quotidien. Mais certains comportements nuisent à son bon fonctionnement. Malheureusement, des incivilités récurrentes ont été constatées : dépôts de déchets au sol, encombrants, emballages jetés hors des conteneurs et même plusieurs bonbonnes de gaz ont été déposées. Ces gestes sont non seulement dangereux mais également irrespectueux pour les riverains et l'ensemble

des usagers. Face à cette situation, la commune va mettre en place des mesures de contrôle renforcées. Des panneaux d'information indiqueront les règles à respecter et les sanctions en cas d'infraction. Une verbalisation pourra être appliquée aux personnes ne respectant pas les consignes. Une surveillance plus étroite du site sera assurée. Respecter les consignes, c'est préserver notre cadre de vie, protéger l'environnement, faire preuve de respect envers les agents qui assurent l'entretien du site. Nous comptons sur votre coopération pour préserver la propreté de notre commune et faire de ce point d'apport volontaire un lieu respecté. Merci de votre compréhension et de votre engagement envers notre environnement.



PLOEMEL 2030 : UNE MISE EN SERVICE



Claude Géronimi
2^{ème} adjoint aux finances
et à "Ploemel 2030"

16 mai : réception des associations et instruction sécurité.



Salle « Gwelan » au 1^{er} étage (200m²)
Salles du rez de chaussée « Kolibri 1 » et
« Kolibri 2 » (100 et 130 m²).

Complexe Sports et Loisirs

Vue extérieure Sud du Complexe
Sports et Loisirs.



Bilan financier du complexe Sport & Loisirs

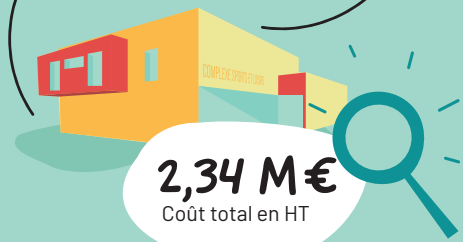
SUBVENTIONS : 601 165 €

150 000 €
Département
PST 2022

90 000 €
Département
PST 2023

90 000 €
Département
PST 2024

271 165 €
AQTA Fond de
concours



**INDEMNISATION SINISTRE 2020 :
680 000 €**

Indemnisation assurance Groupama au titre du sinistre de 2020

**SUBVENTIONS + INDEMNISATION
= 55%
DU MONTANT TOTAL DES TRAVAUX**

Les travaux sont terminés, le bâtiment est ouvert aux associations depuis le lundi 19 mai. Après avoir patienté près de 20 mois suite à quelques difficultés techniques, résolues à ce jour, le nouveau Complexe Sports et Loisirs a enfin ouvert ses portes.

Au rez de chaussée nous avons la **grande salle KOLIBRI** (Colibri en breton) de 230 m² adaptée pour des réceptions ou des spectacles pour un maximum de 150 personnes. La salle est équipée d'un rideau de fond de scène noir et d'un rideau de scène à commande électrique. Cette salle peut se partager en deux par une paroi phonique offrant une bonne isolation acoustique. Nous pouvons donc accueillir en même temps deux activités. Ces salles sont dédiées aux activités de danse, de gymnastique et de yoga.

Au 1^{er} étage nous avons la **salle GWELAN** (Goéland en breton) de 200 m². Equipée d'un tatami de 100 m² (en commande actuellement) cette salle est prévue pour accueillir toutes les activités sur tatami : judo, karaté, capoeira..., c'est aussi le lieu d'accueil pour le relais parents/enfants et le LAEP (lieu d'accueil enfants parents) d'AQTA.

Des consignes strictes de sécurité ainsi qu'un manuel détaillant toutes les instructions et règles à respecter que devront suivre les utilisateurs ont été délivrées à toutes les associations.

M = million

RÉUSSIE!

Restaurant Municipal

Enfin... Le nouveau restaurant municipal est ouvert. Avec un peu de retard sur le planning initial... il y a toujours quelques petits détails qui clochent en fin de parcours mais nous avons préféré attendre que tout soit bien en place pour assurer un démarrage sans problème.



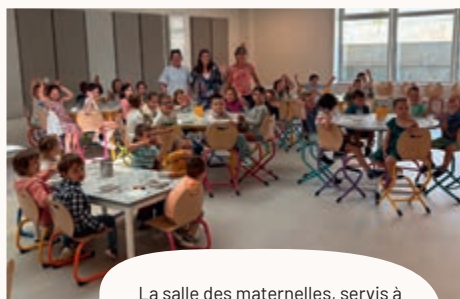
Le repas terminé on se détend dans la cour en attendant le retour en classe.



Le retour des plateaux. Chacun débarrasse son plateau en distribuant les couverts dans les bons paniers.



Le self-service pour les « grands » du cours élémentaire Philippe Le Bonnac et Karine Gillardi.

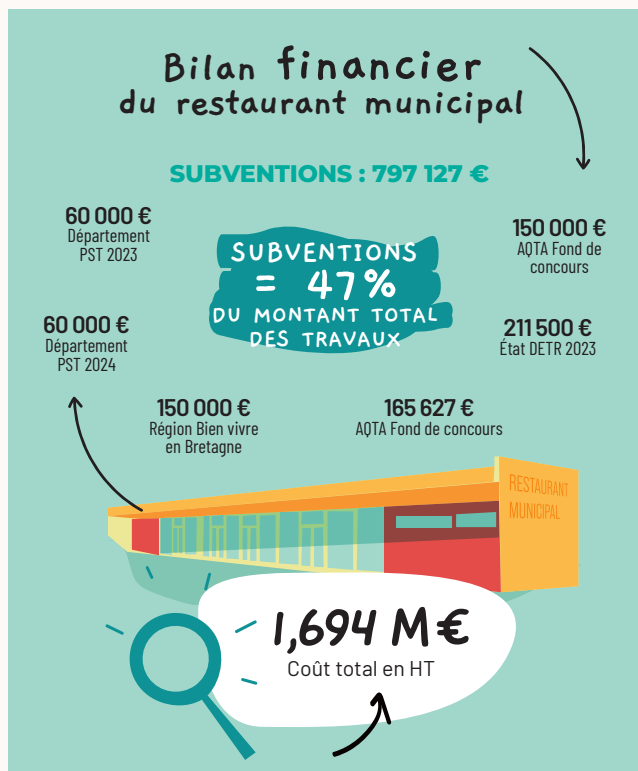


La salle des maternelles, servis à table par (de g. à d.) Stéphanie Mory, Maud Pila, Élisabeth Audic. Cette salle peut accueillir 96 couverts.



La grande salle des élémentaires qui peut accueillir 126 couverts.

La mise en service a démarré avec l'école publique du Groez Ven et puis progressivement intégration des classes de l'école Saint Marie. Les enfants semblent ravis du self-service et, à les en croire, les repas sont bien meilleurs !!



Le budget 2025 : l'aboutissement des grands travaux



Élu aux finances

Claude Géronimi
2^{ème} adjoint aux finances
et à "Ploemel 2030"

« En 2025, nous terminons les travaux liés au Complexe Sports et Loisirs et au Restaurant Municipal avec une ouverture en mai. La Maison des Assistants Maternels s'est ouverte en janvier. Les comptes sont équilibrés, gérés avec rigueur. Notre budget reste sain et notre endettement est à la baisse. »



Les chiffres clés

2,575 M €

Emprunts

au 1^{er} janvier 2025

Pour équilibrer notre budget, un emprunt de 170 000 € est prévu. Notons qu'en 2024, la commune n'a finalement souscrit aucun nouvel endettement. Notre capacité de désendettement est de 3,3 années (durée nécessaire pour rembourser sur la base de la capacité d'autofinancement brute actuelle). Ce ratio, en dessous de 5, reste très bon car le seuil d'alerte est à 10 ans.

1,835 M €

+4,4%*

Impôts et Taxes dont

Fiscalité locale (AQTA,
droit de mutation) :
306 000 €

Le gouvernement, dans sa loi de finances 2025 a augmenté la valeur locative des propriétés de 1,7%, parallèlement, la commune a pris la décision nécessaire de revaloriser les taux d'imposition de 3%. Ces derniers n'avaient pas évolué depuis 2018.

1,629 M €

+2%*

**Charges de
personnel**

Les charges de personnel représentent 44% des dépenses de fonctionnement ce qui est un bon ratio. La commune fait travailler 38 agents.

1,109 M €

**Dotations et
participations
de l'État (stables)**

Les dotations de l'état (Dotation générale de Fonctionnement, Dotation de solidarité rurale et la Dotation nationale de péréquation) représente 16% du budget total de la commune (fonctionnement + investissement)

*par rapport à l'exercice 2024
M = million

Les recettes

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

49%

**IMPÔTS
+ TAXES**

1,835 M €

en augmentation de 4% dont fiscalité locale
(AQTA et droit de mutation) : 306 000 €

30%

**DOTATION
DE L'ÉTAT**

1,109 M €

14%

**PRODUITS
des services et
du domaine**

517 000 €

Loyers des logements sociaux,
recettes du périscolaire

7%

**AUTRES
RECETTES
de fonctionnement**

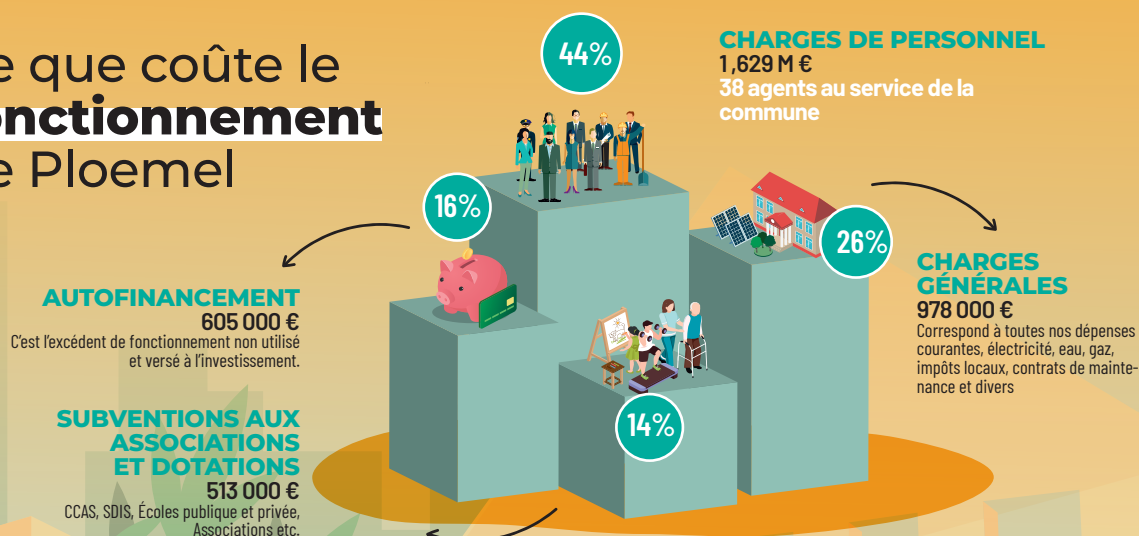
264 000 €



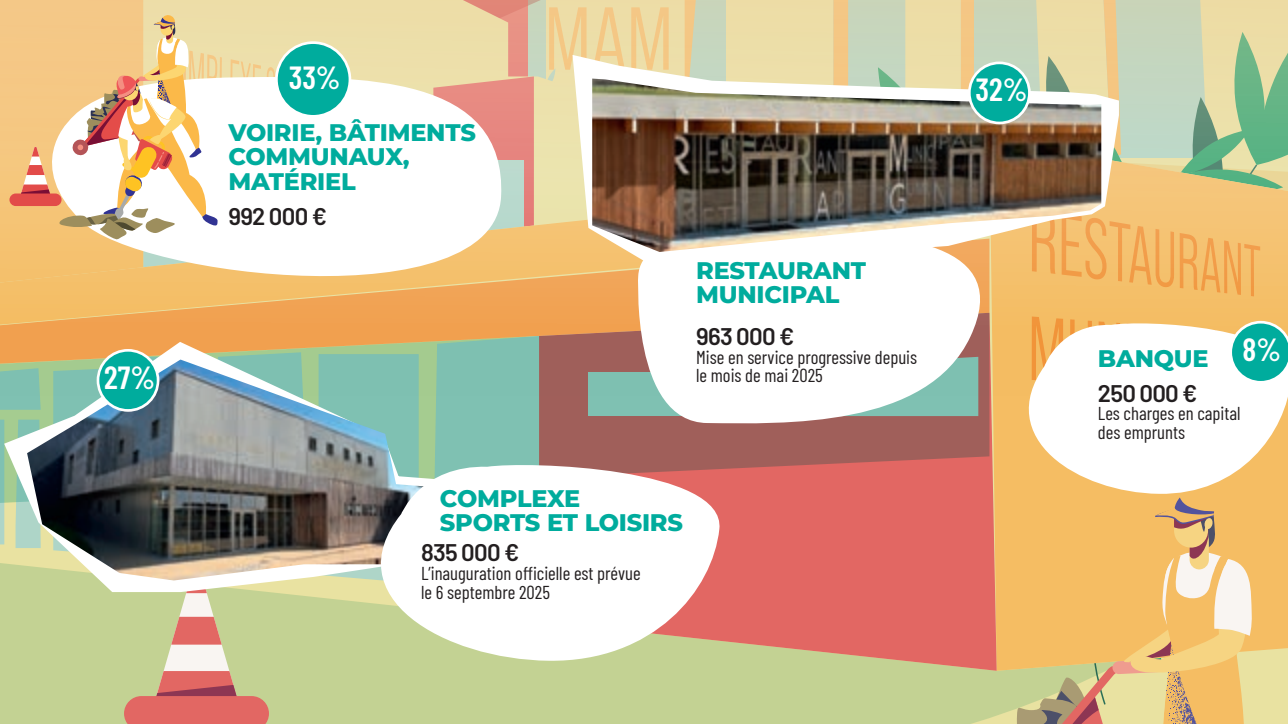
Les dépenses

6,765 M €

Ce que coûte le fonctionnement de Ploemel

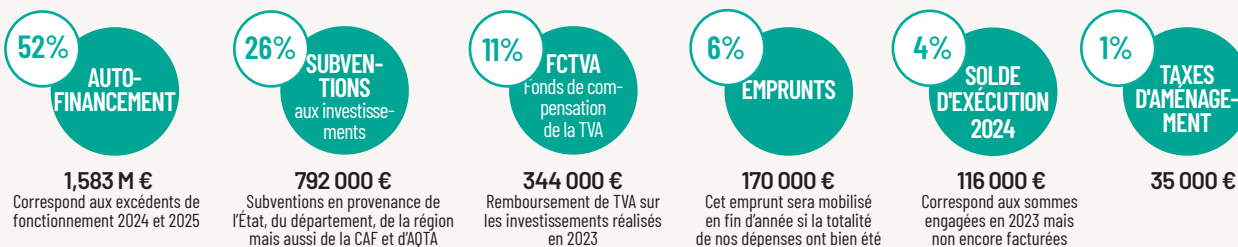


... et aussi les investissements



RECETTES D'INVESTISSEMENT

6,765 M €



Enfance jeunesse & vie scolaire

Grandir et s'épanouir



Morgan Le Boulaire
3^{ème} adjointe à l'éducation,
à l'enfance et à la jeunesse

Entre la découverte du nouveau restaurant scolaire et les départs en camps d'été, les enfants vivent de belles expériences ! Self-service pour les plus grands, service à table pour les petits : chacun trouve sa place. Et bientôt, aventures nautiques à Taupont ou nuit magique à Branféré rythmeront un été placé sous le signe de l'autonomie et du plaisir.

Restauration scolaire : un nouveau lieu pour mieux déjeuner



Inauguré le 12 mai dernier, le nouveau restaurant scolaire a enfin ouvert ses portes ! Les élèves du cours élémentaire de l'école du Groez Ven et les CM2 de l'école Sainte-Marie ont été les premiers à découvrir le self-service. Fiers de pouvoir porter leur plateau et gérer leur repas, ils ont accueilli ce changement avec enthousiasme. Les plus petits, en maternelle, bénéficient quant à eux d'un espace dédié, avec service à table et mobilier conçu pour leur âge. Petit à petit, l'ensemble des élèves a investi ce nouvel équipement municipal, facilitant les services et améliorant les conditions de repas pour tous.

Camps d'été : activités aquatiques et autonomie au programme

Cet été encore, de nombreux enfants auront la chance de partir en camp, loin du quotidien et proches de la nature.

En juillet, les plus grands séjourneront à la base nautique de Taupont, où ils pourront s'adonner au paddle, à la bouée tractée ou à l'initiation à la voile, tout en partageant la vie en tente avec leurs camarades.

Pour les plus jeunes, une nuitée au parc animalier de Branféré sera l'occasion d'observer les animaux de près, de vivre une aventure loin des parents et de gagner en autonomie.

4 CAMPS

SÉJOURS 2025
À partir du CP

ACTIVITÉS selon les séjours

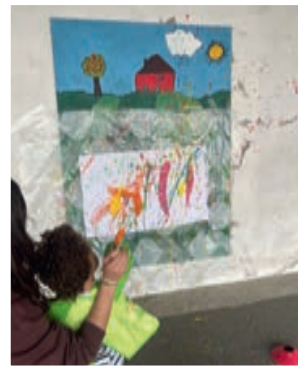
- Voile
- Catamaran
- Kayak
- Planche à voile
- Paddle
- Bouée tractée
- Ski nautique
- Pédalo
- VTT
- Paddle géant

Pré-inscriptions du 2 au 15 juin

Infos et contact sejours.ploemel@gmail.com
02 97 06 21 96

Pôle enfance : arts du spectacle et découvertes en tout genre

Au cours de ce premier semestre, l'accueil de loisirs a plongé dans l'univers captivant du spectacle vivant. Les enfants ont ainsi exploré les arts du cirque, de la rue et de la danse, dans un programme riche et varié. Entre activités sportives, culinaires et manuelles, ils ont, entre autres, assisté à un spectacle dans le cadre du festival « Promenons-nous », découvert la danse sur glace, et fabriqué de magnifiques marionnettes pour le festival Méliscènes. Ce dernier atelier, organisé en partenariat avec la médiathèque et le CCAS, s'est déroulé dans un esprit intergénérationnel. Toutes ces activités ont été sources de découvertes, de partage et d'épanouissement personnel. Et ce n'est pas fini ! L'été s'annonce tout aussi palpitant, avec pour thématique le cinéma. Chaque semaine, les enfants exploreront un genre cinématographique différent. Une programmation estivale prometteuse !



Espace Jeunes : sport, rencontres et moments conviviaux

Les ados de l'espace jeunes ont poursuivi leurs découvertes sportives grâce à l'opération « 1 mois - 1 sport », organisée par AQTA. L'occasion pour eux de tester plusieurs disciplines comme le basket à Quiberon ou le badminton à Brech, et de tisser des liens avec les jeunes des communes voisines lors des rencontres interco. Grâce à un espace qui leur est dédié et une programmation variée, chacun peut trouver sa place. Les activités comme le laser game, le bowling ou encore les soirées pizzas, où chacun prépare sa propre garniture, rencontrent toujours autant de succès.

CMJ : actions citoyennes et projets en cours

À mi-parcours de leur mandat, les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) peuvent déjà se féliciter de plusieurs actions menées... et d'autres à venir ! Lors de la cérémonie des vœux en janvier, ils avaient présenté leur projet de visite de l'Élysée. Celui-ci se concrétisera bientôt : le 23 septembre, ils visiteront le Sénat le matin et l'Élysée l'après-midi. Une expérience citoyenne unique. Le 8 mai, ils ont pris part avec solennité à la commémoration du 80^e anniversaire de l'armistice, rendant hommage aux soldats disparus. Le 18 mai, ils ont organisé un pique-nique géant au parc de Mane Bogad. Une après-midi conviviale, rythmée par des jeux pour petits et grands : tir à l'arc, chamboule-tout, tir à la corde ou pêche à la ligne. Le concours de cabanes dans le bois a donné lieu à de très belles réalisations. Merci à toutes et tous pour votre présence ! Parmi les projets en cours : l'installation d'une tyrolienne à Mane Bogad, une action dont les bénéfices seront reversés à une association, et l'organisation d'une opération de nettoyage de la nature. À très bientôt pour la suite de nos actions !



École publique Groez-Ven

Au programme du sport avec...

Du judo pour tous

Toutes les classes ont bénéficié de 6 séances délivrées par Stéphane Mairot. Les exercices sont adaptés : les petits sont sensibilisés à la motricité du judo au travers de situations-jeux, alors que les grands s'investissent déjà dans les gestes techniques. On apprend à chuter sans se faire mal, et à s'amuser au cours de duels disciplinés. Le respect des règles et de l'adversaire est fondamental, et chacun l'accepte rapidement. Les enfants s'amuse, et on voit des progrès à chaque séance !



Pour terminer le projet sur le Vendée Globe, Tanguy Le Turquais est venu nous rendre visite !

Pendant le Vendée Globe, les élèves de TPS/PS/MS et maternelle/CP bilingue ont régulièrement suivi Tanguy le Turquais, navigateur sur « Lazare ». Après la course, ils ont rencontré Tanguy et lui ont posé de nombreuses questions sur sa vie à bord. Racontées avec humour et enthousiaste, les enfants ont écouté les anecdotes de ce navigateur passionnant avec des étoiles dans les yeux !

Une classe de mer à Étel pour les CM1-CM2 !

Du 22 au 25 avril, au cercle nautique de la Ria d'Étel, les élèves de CM1-CM2 ont troqué les stylos pour des pagaies. Les élèves ont appris à manier leurs kayaks sur le plan d'eau et, les après-midis, ils ont pu découvrir la faune et la flore dunaires. Ils ont appris à reconnaître les plantes spécifiques et ont été sensibilisés à la nécessité de préserver cet écosystème fascinant. Enfin, les élèves ont progressé vers le Vieux Passage lors d'une grande balade sur la Ria, avec observation des oiseaux marins et des plantes. Ils ont pique-niqué sous le soleil puis ont regagné leur départ en traversant le 3^e courant le plus fort d'Europe !



Bal breton des classes maternelles

Chaque année, les élèves des classes de maternelle apprennent et révisent un répertoire commun de danses bretonnes enfantines. À la fin du cycle d'apprentissage, ils ont tous dansé ensemble, en se mélangeant entre les trois classes, accompagnés par les parents et grands-parents volontaires. Ce fut un moment de partage très sympathique !



Et de la culture avec...

Toute une journée à Brocéliande pour les CE1 CE2

L'ensemble des élèves a vécu une journée au cœur des légendes, dans la forêt de Brocéliande. Dès le matin, ils ont embarqué pour une balade contée à travers le Val sans Retour, pendant laquelle chacun aura entendu les exploits des chevaliers et les sortilèges des fées...

L'aventure s'est poursuivie au château de Comper, où les élèves ont pu expérimenter la calligraphie à la plume et à l'encre. Ils ont découvert les gestes délicats qui donnent naissance à cette écriture raffinée. Entre les ateliers créatifs et les récits légendaires, cette journée a offert une immersion totale dans un monde à la fois magique et culturel, où l'histoire, la nature et l'art se sont entrelacés.



« La grande lessive », une œuvre d'art éphémère participative

Cette action artistique consiste à imiter l'étendage du linge avec des œuvres d'art !

En regroupant les classes 2 à 2, les élèves ont mené une réflexion sur le thème « Du papier, des papiers, vos papiers ».

Curiosité, concertation, échange et créativité ont abouti à des créations exposées au public dans la cour le 21 mars, et dans les classes le lendemain à l'occasion des « portes ouvertes ».

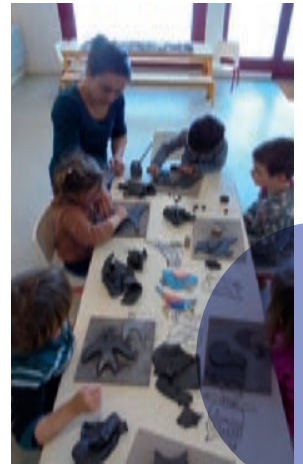
Du Land Art sur la plage à Étrel



Dans le cadre de la « Classe mer », les élèves de CM1-CM2 ont découvert le Land Art grâce à M. Garcia, artiste de l'association Vita-Mandala. Par groupes, les enfants ont produit des mandalas, grâce aux matériaux trouvés sur la plage : coquillages, galets, algues... Ces deux heures de travail en pleine nature ont permis aux élèves de s'approprier notre littoral mais également de collaborer, créer, et s'entraider pour un beau résultat, qui a attiré de nombreux promeneurs !

Des ateliers Céramique

Les élèves des classes de TPS/PS/MS, maternelle/CP bilingue, GS/CP, et CE1/CE2 ont pu bénéficier d'une initiation à la poterie grâce à Marion Besnard, potière professionnelle. Au programme : modelage d'animaux, de feuilles et peinture des différents éléments. L'objectif final de cet atelier est la création d'une fresque géante composée avec les différents éléments façonnés par les élèves sur le thème de la nature.



Une sortie « Ornitho »

Le lundi 17 mars, les élèves de CE1-CE2 ont bénéficié d'une intervention de la LPO. Ils ont découvert en classe les caractéristiques communes des oiseaux, leurs régimes alimentaires et les secrets de leurs plumes puis, lors d'une balade ornithologique au parc de Mané Bogad, ont été initiés à la reconnaissance du chant des oiseaux et à leur identification à l'aide de jumelles.

Renseignements / inscriptions

Direction de l'école

✉ ec.0560251u@ac-rennes.fr ☎ 02 97 56 83 63

Retrouvez toutes nos actions sur notre PAD :

📱 digipad.app/p/175277/e18cc315dde0b

École privée Sainte-Marie



Le théâtre, vecteur de confiance et d'expression

Dernièrement, les élèves ont brillé sur scène en interprétant *Le tour du monde en 80 jours*, une pièce écrite et mise en scène par Frédéric Faragorn. Cette aventure théâtrale, fruit de plusieurs mois de préparation, a mobilisé toute l'école, du CP au CM2. Au-delà du plaisir de jouer, nos élèves ont appris à s'exprimer avec assurance, à travailler en équipe, à mémoriser, à lire avec fluidité et à mieux comprendre les émotions. Un magnifique projet qui reflète l'engagement et l'enthousiasme de chacun, et qui illustre notre volonté de proposer des apprentissages porteurs de sens.

Un parcours anglais renforcé pour s'ouvrir au monde

Dès le CM, les élèves participent au Big Challenge, concours national basé sur les compétences en langue anglaise. Les élèves de CM1 ont quant à eux la possibilité de passer la certification Cambridge afin de valider leurs acquis en anglais. Ce parcours Cambridge est établi en lien avec le collège du réseau afin d'être poursuivi sur l'ensemble de la scolarité des enfants. Pour clôturer ce parcours, les CM ont vécu un séjour inoubliable à Londres, riche en découvertes culturelles : Big Ben, château de Windsor, studios Harry Potter, etc. Une belle façon de vivre l'anglais autrement et de s'ouvrir au monde.



Les CM à Londres : découvertes culturelles et immersion anglaise inoubliable.

La coupe des maisons : entraide, cohésion et challenge

Chaque élève, de la GS au CM2, fait partie d'une maison et participe tout au long de l'année à la Coupe des Maisons. Sport, art, langues, maths, théâtre, actions solidaires... toutes les formes de talents sont valorisées. Les points sont gagnés individuellement ou collectivement, renforçant l'esprit d'équipe, la solidarité et le goût de l'effort.



Une dynamique européenne avec Erasmus+

L'école s'inscrit dans un projet Erasmus+, en lien avec plusieurs établissements en Europe. L'objectif ? Favoriser l'innovation pédagogique et les échanges culturels : stages d'observation pour les enseignants, formations en anglais, projets collaboratifs avec d'autres écoles européennes. Une initiative ambitieuse qui prépare les élèves à devenir des citoyens européens ouverts, curieux et responsables.

Un jumelage avec le Sénégal

Nous avons eu la joie cette année, grâce à l'association Teranga Morbihan-Sénégal, d'accueillir à l'école Souleye Thiam, directeur de notre école jumelle du Sacré-Cœur de Nianing, durant une dizaine de jours au mois d'avril. Durant son séjour, chaque membre de la délégation sénégalaise a été accueilli dans son école et parmi les familles volontaires. Souleye a pu participer à plusieurs activités, observer l'enseignement en classe, échanger avec l'équipe pédagogique et les élèves. En repartant, il a emporté avec lui un courrier des élèves de Ste Marie aux élèves du Sacré-Cœur, présentant les arts et la culture bretonne, nous attendons la réponse de nos jumeaux avec impatience !



↑ Délégations Sénégalaises



Une école où chaque enfant s'épanouit

À l'école Sainte Marie, chaque élève grandit au cœur d'un projet éducatif riche, stimulant et bienveillant. Cette année encore, les enfants ont vécu des expériences variées, conçues pour nourrir leur curiosité, révéler leurs talents et développer les compétences essentielles à leur réussite.

Lecture et pensée critique : former des lecteurs engagés

Parce que la lecture est au cœur des apprentissages, l'école développe des projets innovants pour renforcer cette compétence fondamentale. Après le concours des Petits Champions de la Lecture, les élèves ont participé au Prix des Incorruptibles : pour se faire, ils lisent une sélection d'ouvrages, affinent leur jugement, argumentent leur choix, puis votent lors d'un scrutin organisé dans les conditions réelles d'une élection. Un moyen concret de développer à la fois le goût de lire, l'esprit critique... et le sens citoyen !

Une école à taille humaine, à l'écoute des familles

Chaque famille est accueillie avec attention. Les inscriptions se font sur rendez-vous, tout au long de l'année, pour offrir un temps d'échange personnalisé, découvrir les locaux et présenter le projet pédagogique. Les enfants de Ploëmel sont prioritaires afin de garder des classes à effectif raisonnable, les élèves des communes voisines sont placés sur liste d'attente et sont intégrés selon les places disponibles.

Une école ouverte, connectée à son territoire

L'école Sainte Marie valorise les liens inter-écoles, en organisant des projets communs avec les établissements du secteur. Ainsi, plus de 700 élèves se sont retrouvés le 4 avril lors d'une grande rencontre sportive sur quatre sites différents, favorisant les échanges et la coopération. En mai, les familles ont partagé un moment chaleureux au collège Saint Michel autour d'un quiz cinéma, mettant en valeur les productions artistiques réalisées par les élèves de chaque école.

Sport et bien-être : bien dans son corps, bien dans sa tête

Convaincue que l'équilibre passe aussi par le mouvement, l'école propose une répartition structurée des cycles de découverte sportive. Équitation, golf, surf, catamaran... chaque élève peut s'initier à de nouvelles disciplines dans un cadre sécurisé et motivant. Ces activités participent pleinement au développement de la confiance en soi, de la persévérance et du respect des autres.

↓ Rencontre inter-écoles : sport et coopération.



Renseignements / Inscriptions

Mme Brindeau, directrice de l'école Sainte Marie

☎ 02 97 56 83 26 - 06 31 74 57 81

✉ eco56.stema.ploemel@enseignement-catholique.bzh

Les inscriptions pour la rentrée 2026 sont ouvertes, elles seront prises par ordre d'arrivée. Vous pouvez prendre RDV pour visiter, discuter de votre enfant et des projets de l'école et tout simplement faire connaissance !

Agir pour le bien-être mental

Le CCAS s'engage pleinement dans la grande cause nationale 2025



Sylvie Morvant
5^{ème} adjointe aux affaires sociales, à la santé et du CCAS



Le mot de l'élué,
Mme Morvant, adjointe
aux affaires sociales
de Ploemel :

Suite au bilan de l'analyse des besoins sociaux réalisée en 2021, le CCAS s'est engagé dans l'organisation d'actions telles que l'activité physique adaptée, le transport à la demande, la sophrologie, le ciné seniors, etc. À ce jour, nous mesurons l'intérêt que toutes ces activités procurent et elles jouent un rôle indispensable dans la cohésion sociale et le dynamisme local. Nous souhaitons continuer à enrichir cette vie collective et réaffirmons notre volonté d'écouter, de dialoguer et d'œuvrer à vos côtés. »

**UNE GRANDE
PREMIERE**



Oléron entre seniors

Pour la première année le CCAS de Ploemel organise un séjour sur l'île d'Oléron du 11 au 15 septembre. Celui-ci s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques vacances, permettant aux personnes aux ressources modestes de bénéficier d'un tarif social. Il s'agit de permettre à des personnes qui ne peuvent plus partir en vacances pour des questions d'organisation, de santé, ou de ressources de s'octroyer des temps de loisirs et de vacances. Après un trajet en car, nous serons accueillis à la résidence « Arc en ciel », dans le village de St-Trojan. Le séjour sera rythmé par des visites de l'île, de ses phares, de l'espace ostréicole de Marennes-Oléron et des soirées animées.

Un choix qui répond à un enjeu majeur de santé publique alors qu'un Français sur quatre sera confronté à un trouble mental au cours de sa vie.



Mais qu'est-ce que la santé mentale ?

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé elle correspond « à un état de bien-être mental qui nous permet de faire face aux sources de stress de la vie, de réaliser notre potentiel, de bien apprendre et de bien travailler et de contribuer à la vie de la communauté. Elle a une valeur en soi et en tant que facteur favorable et fait partie de notre bien-être ».

La santé mentale se définit par trois dimensions :

- La santé mentale positive qui correspond à un état de bien-être.
- La détresse psychologique réactionnelle qui peut intervenir suite à des éléments difficiles de la vie comme un accident, un échec, un deuil...
- Les troubles psychiatriques de durée variable, plus ou moins sévères ou handicapants relèvent quant à eux d'une prise en charge médicale. L'expression « troubles mentaux » désigne un ensemble de troubles mentaux et du comportement.

Certains publics plus vulnérables sont particulièrement touchés par les problèmes de santé mentale :

- Les personnes âgées (isolement, anxiété...)
- Les aidants de personne âgée ou en situation de handicap ou malade confrontés au besoin de répit physique et mental.
- Les personnes rencontrant des difficultés à accéder au monde du travail, en perte de confiance.
- Chez les plus jeunes une surexposition aux écrans peut entraîner des troubles du comportement.

Le CCAS de Ploemel souhaite contribuer à la promotion de la santé mentale, c'est pourquoi des activités vous seront proposées pendant les semaines en santé mentale du 6 au 19 octobre, dont le thème est « pour notre santé mentale, réparons notre lien social ».

Les objectifs de ces journées sont de :

- Lever les tabous,
- Améliorer l'accès aux soins et à l'information,
- Renforcer la prévention.

Aussi, la santé mentale étant l'affaire de tous, nous vous donnons rendez-vous en octobre !

Bien vieillir en mouvement et en lien

Activité physique adaptée, sorties cinéma, après-midis ludiques... Le CCAS propose des rendez-vous réguliers pour entretenir sa forme, créer du lien social et cultiver le plaisir de vivre ensemble.

Le CCAS s'est investi dans la promotion de l'activité physique pour le bien vieillir. Des séances ont lieu le lundi après-midi. Ces activités sont évidemment adaptées à la condition physique, aux pathologies de chacun. Ces séances favorisent le lien social, mais elles permettent surtout de retrouver ou de maintenir une condition physique qui facilite le bien vieillir et permet de retrouver une confiance en soi. La majeure partie des activités proposées est gratuite car elles font l'objet d'une subvention de la conférence des financeurs. Sortie Ciné seniors : le CCAS organise une

sortie un jeudi par mois lors des séances proposées par le cinéma Ty Hanock. 2 films sont proposés au choix et la séance est suivie par une collation conviviale. Le départ pour Auray s'effectue de la place de la mairie afin de favoriser le covoiturage. Tous les renseignements sur les films proposés, les dates, les inscriptions sont à faire auprès du CCAS, 4€ la séance. « Ainsi va la vie » aux activités seniors chaque jeudi après-midi à la salle Le Bayon. Un merci aux bénévoles qui s'impliquent pour assurer la continuité de ces journées ludiques afin de relayer Manuel Poder dans l'exercice de ces tâches.

→

Les jeudis animés : ciné senior, jeux tablette, jeux collectifs mais également sortie à Guerlédan



L'activité physique adaptée vecteur de bonne santé

Le dispositif « D marche ® » se déploie à Ploemel, en partenariat avec l'association Assap-Clarpa



D-marche® est une initiative accessible et motivante qui utilise la marche comme moyen simple et efficace d'améliorer la santé et le bien-être au quotidien, en mettant l'accent sur l'autonomie et le lien social.

L'objectif principal est d'inciter les participants à bouger plus au quotidien, à leur propre rythme, afin d'améliorer

leur santé et de maintenir leur autonomie le plus longtemps possible. Il ne s'agit pas d'un programme sportif intensif, mais plutôt d'une démarche progressive pour intégrer l'activité physique dans la vie de tous les jours.

Les participants sont encouragés à augmenter petit à petit leur nombre de pas quotidien. Ils gèrent leur temps et leur activité individuellement ou en groupe, sans obligation de séances de sport spécifiques. L'idée est d'intégrer la marche dans les activités habituelles et de se fixer des objectifs réalisables.

La marche régulière est reconnue pour ses nombreux bienfaits sur la santé physique et mentale, notamment la prévention des maladies chroniques (diabète, maladies cardiovasculaires), l'amélioration du bien-être mental et le renforcement de la condition physique.

Le programme favorise également les rencontres et les échanges entre les participants, créant ou recréant du lien social autour d'un objectif commun.

Le dispositif D-marche® est reconnu par Santé Publique France et s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé. Il a fait l'objet de plusieurs études scientifiques validant son efficacité.

La mutuelle communale

Nouvelles propositions de couverture santé complémentaire

Depuis 2016, la commune a signé une convention avec Armorik Santé Prévoyance, celle-ci évolue et propose de nouveaux services. La mairie ne participe pas financièrement, elle est facilitatrice du service. Cette mutuelle s'adresse à toutes les personnes qui ne bénéficient pas de mutuelle d'entreprise, c'est dire tout autant les personnes aux professions indépendantes que les retraités ou les chômeurs. Nouvelles propositions de couverture santé complémentaire :

- Spéciale résidents en Ehpad
- Complémentaires jeunes en fin d'étude : 21 € à 20 ans, 26 € à 30 ans
- Contrat entrepreneurs individuels
- Garantie obsèques

Pour toute question, contactez le CCAS de Ploemel
☎ 02 97 56 76 15

Le Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ)

Besoin d'un espace d'écoute, de parole, de conseils ?



Le Point Accueil Écoute Jeunes s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans, souhaitant rencontrer rapidement un professionnel pour parler (mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, conduites à risques, relations amoureuses, questionnements) et aux parents qui s'interrogent sur leur rôle éducatif, sur l'adolescence...

Le PAEJ vous accueille sur rendez-vous à Auray, Belz et Quiberon.

Vous pouvez contacter Mme Bourgeon :

☎ 06 02 14 63 06

✉ paej.paysauray@cap-avenir.org

L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.

Vie culturelle & associative

L'été s'installe à Ploemel, et avec lui, souffle un vent de culture, de partage et de découverte. La commune s'anime au rythme d'événements variés qui mettent en lumière la richesse de notre patrimoine et l'énergie créative qui traverse notre territoire. Le 21 juin, la Fête de la Musique ouvre la saison avec ses mélodies en plein air. Musiciens dans leur caravane se retrouvent sur le parvis de l'église de Ploemel pour célébrer ensemble le langage universel de la musique. Tout au long de l'été, ne manquez pas l'exposition photographique « Les Focales », un parcours visuel sensible et inspiré proposé au parc de manè bogad et jardins de la mairie, à la croisée du regard artistique et du témoignage du quotidien. Chaque cliché vous invite à poser un nouveau regard sur le monde qui nous entoure. Dans le cadre de « Détour d'Art », laissez-vous guider à travers un itinéraire patrimonial inédit. Les chapelles s'ouvrent à vous, sublimés par des animations culturelles, des visites commentées, des concerts et des jeux pour les plus jeunes. La médiathèque est toujours là pour vous accueillir avec son fond de livres, bd, documents, jeux et dvd. Vous pouvez également faire venir des documents des autres médiathèques via la navette. Ploemel vous invite à vivre un été vibrant, riche en émotions, en découvertes et en rencontres. Que vous soyez habitants fidèles ou résidents, laissez-vous emporter par cette programmation chaleureuse et éclectique. La culture est en fête, et elle est à partager !



Muriel Granger
1^{ère} adjointe
à la culture, à la valorisation
du patrimoine, à la commu-
nication et à l'événementiel



Fête de l'Agriculture et de l'Ostréiculture

Le 7 août 2025 à Erdeven



L'association du comice agricole Belz - Quiberon organise, avec le soutien de la commune d'Erdeven, la Fête de l'Agriculture et de l'Ostréiculture le jeudi 7 août 2025, à Kercadio (Erdeven). Tout au long de la journée, de 11h à 18h, les visiteurs pourront découvrir « la plus grande ferme de l'été », rassemblant des vaches laitières, bovins de races à viande et chevaux de trait breton. Les producteurs locaux seront également à l'honneur, proposant une présentation de leurs produits transformés à la ferme. Un espace sera dédié à l'exposition de matériels agricoles, qui seront mis en démonstration en fin d'après-midi à l'occasion d'une récolte de foin. Un clin d'œil au thème de cette édition : « Ça va faire du foin ! » D'autres stands en lien avec l'agriculture viendront enrichir cet espace festif, permettant aux visiteurs de mieux comprendre les métiers et savoir-faire du secteur. Côté repas, un espace restauration sera ouvert à midi, et une offre rapide restera accessible toute la journée. La diversité des animations proposées pour petits et grands viendront rythmer la fête, dans une ambiance conviviale, propice aux échanges avec les exposants. Entrée gratuite.

Vivre à Ploemel | Juillet 2025

Un nouvel élan pour la vie associative : ouverture du complexe Sports & Loisirs

Le 17 mai dernier, la commune a franchi une nouvelle étape avec l'ouverture du complexe Sports & Loisirs aux associations. Ce nouvel espace, attendu de longue date, a d'abord été présenté aux représentants associatifs lors d'une réunion d'information, organisée la veille. À cette occasion, les participants ont pu découvrir les différentes salles, leur mode de fonctionnement, ainsi que les règles de sécurité à respecter. Pensé pour répondre aux besoins des associations locales (une vingtaine au total) et des deux écoles de la commune, ce complexe offre également des espaces de rangement pratiques pour le matériel. Il représente un véritable lieu de rencontres, de partage et d'épanouissement collectif. L'inauguration officielle du complexe Sports & Loisirs aura lieu le samedi 6 septembre à 10h30. Venez nombreux découvrir ce nouvel équipement au service de tous !

Nouveau système d'ouverture pour la salle polyvalente

Depuis fin avril, la salle polyvalente est désormais équipée d'un nouveau système d'ouverture par badge, identique à celui en place au complexe sports et loisirs. Les bâtiments se ferment automatiquement à des heures fixes (cf. règlement intérieur des salles communales adopté au conseil municipal du 19/12/2024). Ce changement permet d'uniformiser les dispositifs d'accès sur nos équipements municipaux, tout en facilitant la gestion et renforçant la sécurité des lieux. Les associations peuvent accéder à la salle via un badge personnalisé. Cette modernisation s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration des services et d'optimisation de la gestion des bâtiments publics.

LES ANIMATIONS de la médiathèque

HEURES D'ÉTÉ :
VOIR PAGE 46

RETOUR EN IMAGES

LES NUITS DE LA LECTURE 2025

En janvier dernier, la médiathèque a participé à la 9^{ème} édition nationale des Nuits de la Lecture, placée sous le thème des patrimoines. Pour l'occasion, nous avons proposé deux animations dans une ambiance feutrée à la nuit tombée, qui ont ravi petits et grands :

SOIRÉE JEU LOUPS-GAROUS



Frissons et stratégie étaient au rendez-vous dans le village de Thiercelieux, où villageois et loups-garous ont tenté de se démasquer !

LES ÉCOLES À LA MÉDIATHÈQUE

Tout au long de l'année, la médiathèque accueille chaque mois les 360 élèves des écoles de Ploemel. Ces visites régulières sont l'occasion pour les enfants de choisir de nouveaux livres et de participer à des animations ludiques et éducatives préparées par Flora autour de thèmes variés.



DES LECTURES EN PYJAMA

UN MOMENT COCOONING ET CHALEUREUX SUR UN LIT MOELLEUX

BINGO INTERGÉNÉRATIONNEL POUR LES GS-CP DE L'ÉCOLE GROEZ VEN ET LES SENIORS



PRIX DES INCORRUPTIBLES

Un temps fort annuel est également le Prix des Incorruptibles, le plus grand prix de littérature jeunesse décerné par les lecteurs eux-mêmes ! Les enfants ploemelois y participent activement : après avoir découvert une sélection d'ouvrages adaptés à leur niveau, ils votent pour leur livre préféré.

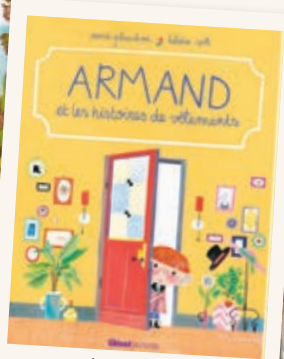


UN TEMPS FORT ANNUEL,
LE PLUS GRAND PRIX DE
LITTÉRATURE JEUNESSE

Les lauréats des
enfants ploemelois



Vote Maternelles



Vote CP



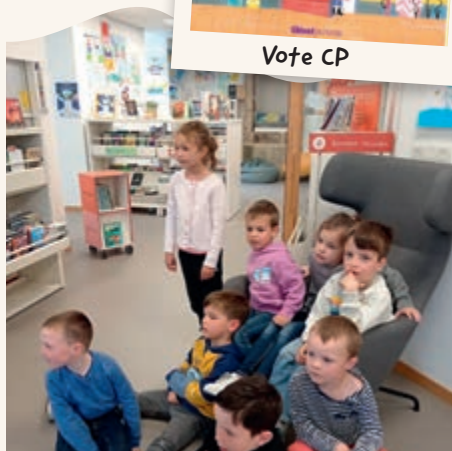
Vote CE1



Vote CE2-CM1



Vote CM2



Cette année encore, ils ont aussi laissé parler leur créativité en participant au concours d'illustrations lié au prix. Leurs superbes dessins ont d'ailleurs été exposés à la médiathèque pour le plaisir de tous !

TEMPS FORT AUTOUR DU FESTIVAL MÉLISCÈNES

Des ateliers de création avec le CCAS, l'Accueil de loisirs et les écoles pour participer à la fabrication de l'œuvre collective de l'édition 2025 : la Constellation marionnettique.



Festival Détour d'art

Du 6 juillet au 21 septembre 2025

Cet été, partez à la découverte du patrimoine ploemelois !



Simples curieux ou véritables passionnés, découvrez le patrimoine religieux avec Détour d'Art. Pour cette 19^e édition, qui se tiendra du 6 juillet au 21 septembre 2025, la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique vous propose de partir à la découverte de 26 sites sur le territoire. Depuis la chapelle Notre-Dame-de-Lotivy où marins et pêcheurs venaient remercier Notre Dame de sa protection à Saint-Goal en Camors, ancien ermitage du gallois Goal, plus aucun édifice n'aura de secrets pour vous !

Plus d'infos ?



☎ 02 44 84 56 56

✉ detour.dart@auray-quiberon.fr

www.detourdart.fr

Office de tourisme intercommunal
Baie de Quiberon - Accueil d'Auray
20, rue du lait

f Détourdart @detourdart



Chapelle Notre-Dame-de-Pitié, lieu-dit de Locmaria

Une chapelle remarquable avec un jeu de piste !

Ouverture les jeudis du 10 juillet au jeudi 28 août inclus de 14h à 18h.

Entrée libre et jeu gratuit, disponible sur place.

Chapelle Saint-Méen, direction Locoal-Mendon

Un nouveau jeu pour découvrir le patrimoine en s'amusant : l'escape game « Un trésor à sauver ».

Des archéologues peu scrupuleux sont à la recherche de la relique de Saint-Méen, cachée quelque part sur le site. Vous avez 1h pour résoudre les énigmes, trouver la relique et la mettre en sécurité. À vous de jouer !

• Jeudi 10 juillet : 1 départ à 10h - 1 départ à 14h

• Jeudi 14 août : 1 départ à 10h - 1 départ à 14h

Animation gratuite. À partir de 8 ans (accompagné), sur inscription à mediatheque@ploemel.fr ou au 02 21 32 02 02.

À noter également pour les Journées Européennes du Patrimoine 2025 le samedi 20 septembre : départ à 14h.

Apéro du patrimoine à la chapelle Saint-Méen

Pour découvrir la chapelle et son vitrail du 16^{ème} siècle dans un moment de convivialité en dégustant des gourmandises locales.

• Mardi 15 juillet, 18h30-20h30.

Gratuit - sur inscription au 02 21 32 02 02 ou à mediatheque@ploemel.fr

Concert de Clara Bellon, soprano, accompagnée de Sabine Toutain au violon-alto et de Jean-Pierre Desveaux à la guitare

• Samedi 16 août à 20h00, chapelle de Saint-Méen



Tarifs de la billetterie du concert de Clara Bellon :
20€ - tarif réduit 15€.

Réservation en ligne en scannant le QR Code

Une étoile montante du cyclisme breton

Maëline Le Falher de Ploemel

La commune de Ploemel est fière d'avoir une jeune championne qui commence à se faire remarquer dans le cyclisme breton. Maëline Le Falher, qui a 13 ans, a récemment gagné le titre de championne de Bretagne le dimanche 8 juin 2025, dans la catégorie U15 femme. Originaire de Ploemel, Maëline a commencé à pratiquer le cyclisme à l'âge de 7 ans. Membre de l'Union Cycliste Alrèenne, elle s'entraîne régulièrement sur les routes et les pistes de la région, développant ainsi ses compétences et sa condition physique. Son papa, Marcel, ancien cycliste, qui est également son entraîneur particulier en dehors de l'UCA, l'accompagne sur les routes par tous les temps, lui inculquant les valeurs de discipline et de ténacité. Lors des récents championnats de Bretagne qui se sont tenus à Trévé dans les Côtes d'Armor, Maëline a su faire preuve d'une grande maîtrise et d'une stratégie efficace. En terminant la course en 1^{ère} position et a remporté la médaille d'or. Avec cette victoire, Maëline se prépare désormais pour les prochaines compétitions. Les membres de son club et ses supporters sont impatients de la voir briller à nouveau et de suivre son parcours prometteur. Ploemel est fière de sa jeune championne, qui, sans aucun doute, continuera à faire vibrer le cœur des passionnés de cyclisme en Bretagne et au-delà.



Amicale laïque de l'école publique du Groez Ven

Des actions solidaires et festives pour financer les projets pédagogiques et rassembler les familles.



Plus d'infos ?

📧 groezven.amicale@gmail.com
 📱 @Amicale laïque du Groez Ven

Cette année, l'amicale laïque a organisé plusieurs ventes : chocolats de Noël, tabliers personnalisés avec les dessins des enfants, pizzas. Toutes ces ventes ont permis le financement de projets pédagogiques comme notamment le stage de kayak du 22 au 25 avril dernier pour l'ensemble des CM1 et CM2, des initiations de golf au CM1 (en partenariat avec AQTA) et des sorties scolaires pour l'ensemble des élèves (cinéma, Brocéliande...). La fête de l'école a eu lieu le samedi 28 juin dans la cour. Les enfants avaient préparé un spectacle avec leurs enseignants sur le thème de l'alimentation. Petits et grands ont passé un moment festif qui s'est terminé par un rougail-saucisses !

Les prochains événements :

- **Pot offert aux parents le jour de la rentrée scolaire** dès 8h35 dans la cour de l'école le lundi 1^{er} septembre 2025.
- **Marché d'Automne et Bal des Petits Monstres** (5^{ème} édition), le vendredi 10 octobre 2025. L'événement repose sur la vente de produits faits maison par les familles. Au menu : vente de fruits et légumes de saison, gâteaux, confitures, arbustes, végétaux et de nombreux autres produits artisanaux. Buvette sur place. L'amicale vous donne rendez-vous à la salle polyvalente du Groez-Ven dès 16h (jusqu'à 21h). Les familles pourront venir prendre le goûter dès la sortie de l'école. Comme les deux années précédentes, un bal des Petits Monstres aura lieu dès 18h pour le plus grand plaisir des enfants ! Un temps convivial et ouvert à tous les Ploemelois ! Pour toute demande d'informations, contactez-nous par mail ou retrouvez nous sur les réseaux !

APEL de l'école Sainte Marie

Une belle année pour l'APEL de l'école Sainte-Marie à Ploemel !



← Les mamans s'activent pour confectionner les décors pour le théâtre

l'OGEC, a réuni acteurs et spectateurs dans une ambiance joyeuse. Puis est venue la vente de pizzas, en partenariat avec Frankiz Pizza, artisan local très apprécié. En mai, l'incontournable Apéro Concert a rassemblé familles, amis et Ploemelois autour des groupes Jimmy Pierre et Backstage. Plus de 60 bénévoles se sont mobilisés pour faire de ce rendez-vous un véritable moment de fête. Autre grand rendez-vous de l'année : la kermesse de l'école, organisée le samedi 14 juin, toujours en partenariat avec l'OGEC. Les parents d'élèves se sont mobilisés pour animer les stands, offrir des lots, et partager un moment festif avec les enfants, leurs familles et l'équipe éducative.

Et ce n'est pas fini ! Dès la rentrée, nous reprenons avec le Troc et Puces spécial enfants, le dimanche 21 septembre. Des tables sont encore disponibles au tarif de 8 € pour 1,80 m. Inscriptions à troc.stemarie@gmail.com. Exposants et visiteurs, venez nombreux ! Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles, ainsi que les parents qui participent activement, que ce soit par leur temps ou leur soutien financier. Merci également à nos partenaires : le comité des fêtes, ESP et la mairie de Ploemel, pour leur appui constant. Grâce à l'implication de chacun, l'APEL contribue pleinement à la vie de l'école et au bien-être des enfants. Merci à tous !

Plus d'infos ?

f APEL Ecole Sainte Marie Ploemel

L' Association des Parents d'Élèves de Sainte-Marie à Ploemel a vécu une année riche en événements, placée sous le signe de la convivialité et de l'engagement. Parmi les temps forts, la vente de plats à emporter, organisée avec Karine et Hervé du Vieux Logis, a rencontré un beau succès. En mars, la soirée théâtre, en lien avec

Comité des fêtes

Que de bons moments pour le comité des fêtes dans la joie et la bonne humeur !

L' a tournée du Père Noël, l'AG, le lavage des chapiteaux, la chasse aux œufs de Pâques. Comme chaque année les manifestations sont un réel succès pour le plaisir des bénévoles et des ploemelois. La tournée du Père Noël a rencontré un grand succès pour le bonheur des petits et des grands autour d'un vin chaud et de chocolats sans oublier la traditionnelle photo. Puis l'AG avec l'élection du nouveau bureau (Président : Stéphane Goasmat, secrétaire : Audrey Le Boulaire, secrétaire adjoint : Jérémie Dano, trésorière : Mylène Kergosien, trésorier adjoint : Jérôme Magnen). Puis la corvée des lavages de chapiteaux avec des bénévoles qui ont assurés encore cette année. Et la chasse aux œufs de Pâques qui a ravi les petits qui sont rentrés les poches remplies de chocolats.

La prochaine manifestation est le « Moules-Frites » qui aura lieu le samedi 20 juillet à Kermarquer, à vos agendas...



Plus d'infos ?

Président Stéphane Goasmat ☎ 07 88 95 24 28

Les p'tites fripouilles

Une année pleine de découvertes et de sourires !



2

2025 a été riche en découvertes, en apprentissages et en moments de partage pour les enfants accueillis à la MAM. Tout au long de l'année, nous avons mis en place diverses activités ludiques, éducatives et sensorielles, permettant à chacun de s'épanouir dans un cadre bienveillant et stimulant. En décembre, nous avons eu la joie d'accueillir le Père Noël accompagné de ses lutins. Un moment magique et féerique qui a émerveillé les enfants ! À Pâques, les enfants ont participé à une chasse aux œufs dans le jardin. Rires, excitation et gourmandise

étaient au rendez-vous. Nous avons également poursuivi notre participation aux différents ateliers proposés par la commune : la médiathèque avec les lectures de Flora et les activités du Relais Petite Enfance. À la Mam, nous accueillons également des intervenants extérieurs : Lecture le jeudi avec Martiale, bénévole de l'association Lire et faire lire, psychomotricité avec Florence, éveil musical avec Jehanne et médiation animale avec Bertille. Les sorties extérieures font toujours partie de notre quotidien, ces moments permettent aux enfants de se dépenser, d'observer la nature et de développer leur curiosité. Cette année a été marquée par de beaux projets, une équipe investie et des enfants curieux et épanouis. Merci aux familles pour leur confiance, aux intervenants et partenaires pour leur précieuse collaboration. La Mam est ouverte 5 jours semaine, du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30. De nouvelles places seront disponibles courant 2026.

Plus d'infos ?

L'équipe : Cécile, Virginie et Mélisande

☎ 06 66 68 67 80

✉ lesptitesfripouilles.ploemel@gmail.com

L'association musicale Dalc'h Atau

Une saison 2024-2025 réussie pour Dalc'h Atau, entre traditions, partage et jeunes talents.

Le dernier Fest Deiz de la saison 2024-2025, organisé par l'association musicale Dalc'h Atau (« Tient toujours ») de Ploemel a eu lieu le dimanche 13 avril 2025 dans la salle polyvalente du Groez-Ven. Dalc'h Atau qui existe depuis 2004, propose un Fest Deiz chaque dimanche à Ploemel, d'octobre à avril. Ces événements attirent un grand nombre de danseurs de toute la région, et la saison 2024-25 a connu de nouveau une très belle fréquentation. Comme à l'accoutumée, nous mettons tout en œuvre afin d'assurer une belle suite de danses trad et avons le plaisir d'accueillir d'autres groupes musicaux sur scène. Les projets et dates de la prochaine saison sont déjà annoncées ! Cela commencera par le premier Fest Deiz le 12 octobre avec Kristell Goiset, pour finir avec une grande fête le 12 avril 2026 avec tous les groupes réunis. Entretemps nous aurons le plaisir de partager la scène avec Pemp le 9 novembre, Kasteloden le 14 décembre, Gouelan Du

le 11 janvier, Harold Kotri le 8 février et le 8 mars avec Gwenaëlle Pineau Anne Marie Nicolle. Lors de la nouvelle saison nous souhaitons également mettre encore plus en avant des jeunes talents de la musique bretonne. Lors des changements de plateau, vous verrez de jeunes musiciens et artistes monter sur scène. Ils représentent l'avenir de nos Fest Deiz, et ils méritent qu'on les soutienne et qu'on les encourage, afin de leur donner leur place dans cette belle chaîne de transmission. Nous tenons déjà à remercier nos fidèles danseurs pour leur présence en nombre. Vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux ou Tamm Kreiz pour rester informés de nos activités. Et surtout, n'hésitez pas à noter ces dates dans vos agendas !

Plus d'infos ?

☎ 06 22 29 58 47 ✉ groupedalchatau@gmail.com
alchatau.gwiad.bzh

Les assistantes maternelles des Bbdabord

La rentrée de septembre a commencé par la formation PSC1 (Premiers Secours Civiques de niveau 1).

Cela leur a permis de réviser les gestes et techniques qui sauvent, adaptés notamment au public qu'elles accueillent. Puis, en octobre, elles étaient une vingtaine, actuels et anciens membres, à se réunir lors d'une soirée conviviale, pour célébrer les vingt ans de l'association. Souvenirs, anecdotes, rires et bonne humeur ont ponctué ces retrouvailles ! Et pour clôturer l'année 2024, les jeunes enfants et leurs assistantes maternelles ont assisté à un spectacle de Noël, sous la forme d'un conte imagé et féérique. Des histoires de lutins, rennes, traîneau et cadeaux ont fait briller les yeux des bambins. De plus, au printemps 2025, une activité en lien avec des animaux a été organisée, ce qui n'a pas manqué d'intéresser les petits accueillis qui ont mis beaucoup de cœur à caresser, brosser, nourrir le chien, les lapins et cochons d'Inde ! En juin ou juillet, il est également prévu d'organiser un pique-nique, généralement très apprécié ! Et bien sûr, au quotidien, les assistantes maternelles des Bbdabord proposent des moments de partage, aux bébés et jeunes enfants, au travers de promenades au parc de Mane Bogad, dans le bourg, sur les sentiers environnants, à l'aire de jeux... où les copains de l'association sont heureux de se retrouver !



Enfin, rappelons également que sur le site bbdabord.fr, vous trouverez de nombreuses informations concernant notre métier, la convention collective, le contrat de travail ou encore le développement de l'enfant. De plus, la liste des assistantes maternelles adhérentes affiche nos disponibilités, ainsi qu'une présentation personnalisée, en cliquant sur chaque nom. Si vous recherchez un mode d'accueil individualisé et familial, avec un nombre restreint d'enfants, pour répondre au mieux à leurs besoins, mais proposant également ponctuellement des temps d'activités en groupe élargi, n'hésitez pas à nous contacter !

Plus d'infos ?

☎ 06 70 52 60 15 ✉ bbdabord.info@gmail.com
bbdabord.fr

Beaj Noz

Une association en pleine dynamique !



Implantée au cœur de notre commune, Beaj Noz est une association portée par l'envie de créer du lien à travers la culture, la fête et le partage. Depuis sa création, elle rassemble habitants et curieux autour d'événements chaleureux, mêlant musique, convivialité et esprit collectif. Cette année

marque une étape importante pour nous : le nombre de nos adhérents a doublé ! Un signe fort de la vitalité de l'association et de l'intérêt grandissant pour nos actions. Merci à toutes celles et ceux qui nous ont rejoints et qui font vivre Beaj Noz au quotidien. Notre dernier événement a rencontré un vif succès, avec une belle affluente, une ambiance festive et de nombreux retours positifs. Ce moment restera un beau souvenir collectif, et nous donne l'énergie de poursuivre sur cette lancée. Nous souhaitons remercier chaleureusement l'ensemble de nos partenaires, les visiteurs, nos formidables bénévoles, les associations locales qui ont répondu présentes, ainsi que la municipalité pour son soutien indéfectible. Beaj Noz continue d'avancer avec enthousiasme, et il est toujours possible de nous rejoindre, en tant qu'adhérent ou bénévole. Vous avez envie de participer à l'aventure ? N'hésitez pas à nous contacter !

Plus d'infos ?

✉ beajnoz.56@gmail.com
Titouan Rio ☎ 06 24 48 71 52 Youenn Guillo ☎ 07 70 11 90 37

Div Yezh Plenuer

L'enseignement bilingue, un atout pour l'avenir de nos enfants

L'enseignement bilingue breton/français en quelques minutes : www.fr.brezhoneg.bzh/evenement/1995/50-actualite.htm
 Une vidéo créée par l'Office Public de la Langue Bretonne, dans laquelle vous pourrez voir et entendre les témoignages de parents d'élèves, d'enseignants bilingues et d'une chercheuse qui vous présenteront les atouts du bilinguisme breton/français qui s'inscrit dans une politique portée par l'État et la Région Bretagne.

- « 60% de la population mondiale est bilingue »
- « Plus de 200 000 locuteurs bretons quotidiens »
- « La pratique de la langue bretonne ? Une sorte d'ancrage, un lien que l'enfant peut créer »
- « C'est aussi une forme d'éveil puisqu'ils sont confrontés à deux cultures, voire à plusieurs. »
- « On ne limite pas la notion de bilinguisme à l'apprentissage du breton d'un côté et du français de l'autre. Les deux se font de façon naturelle et se croisent tout au long des apprentissages. »

- [Les enfants] « font une gymnastique intellectuelle qui est intéressante. »
- « Ça apporte à l'enfant une compréhension des langues, donc une facilité pour apprendre d'autres langues, mais aussi d'autres matières comme les mathématiques... »

Plus d'infos ?

L'association DIV YEZH Plenuer, Association des parents d'élèves de la filière bilingue de l'école publique du Groez Ven à Ploemel :
 ✉ divyezplenuer@gmail.com



Les joyeux cabotins

Et voilà clap de fin pour « les joyeux cabotins » !



C'est avec une vive émotion que le bureau a décidé de dissoudre l'association après 20 ans d'aventures. En effet, l'équipe s'essouffait après tant d'années consacrées aux répètes, représentations... et la relève n'a pas été assurée malheureusement. Cela aura été malgré tout une très belle aventure avec de très beaux souvenirs et de très belles rencontres. Le bureau a également décidé de faire dons à plusieurs associations de l'argent restant pour les aider : Beaj Noz, club de Badminton, les toqués du jeu... Nous espérons que vous garderez de très bons souvenirs de chaque pièce... Rideau !

Les toqués du jeux

Retour sur la première édition de « Fête vos jeux »

L'e samedi 29 mars, l'association Les Toqués du Jeu a organisé sa toute première édition de « Fête vos jeux », un rendez-vous convivial placé sous le signe du partage et de la bonne humeur autour des jeux de société. Même si la fréquentation n'a pas été aussi importante que nous l'espérions, les participants ont passé un excellent moment. Forts de cette belle première expérience, nous envisageons d'organiser une seconde édition en novembre (la date reste à confirmer). En attendant, Les Toqués du Jeu poursuivent leurs rencontres tous les jeudis soir à partir de 20h, y compris pendant l'été, à la salle des associations, située route de La Trinité-sur-Mer. Que vous soyez joueur débutant ou passionné, n'hésitez pas à venir découvrir l'ambiance chaleureuse de nos soirées jeux !



Plus d'infos ?

Françoise ☎ 06 79 51 74 78

Danserion Bro Plenuer

Nouvelle co-présidence, saison riche en spectacles et cap vers les 45 ans du cercle.



← Groupe des jeunes (enfants-ados) lors du « Bugale Dans » le 18 mai à Locoal-Mendon

Suite à l'assemblée générale de l'association des Danserion en décembre 2024 et au retrait de Marc Le Badezet, en tant que président, un nouveau bureau a été élu début janvier 2025 avec à sa tête une co-présidence : Laurie Le Roux et Youenn Guillo. Les répétitions des danseurs et musiciens du cercle se sont déroulées tout l'hiver avec en ligne de mire pour le groupe ados-enfants, le spectacle « Bugale Dans » qui a eu lieu le 18 mai à Locoal-Mendon avec la participation de tous les cercles enfants de Kenleur Morbihan. Un peu plus loin dans l'été pour le groupe adultes le 14 juillet à Vannes sous l'égide du comité des fêtes de Vannes. Mais une première sortie avait rassemblé plus de 25 personnes (danseurs et musiciens) pour fêter la St Patrick à Vannes le dimanche 16 mars avec également le bagad de Rhuys. Un public nombreux nous a suivi lors de la déambulation dans les rues de Vannes et lors des arrêts danses. Vous pourrez ensuite nous suivre pendant l'été lors de nos sorties programmées :

- Le lundi 14 juillet pour une fête à Vannes,
- Le mardi 15 juillet pour accompagner l'étape de la Troménie de Sainte Anne à Crach,
- Le dimanche 20 juillet au pardon de St Quirin à Brech,
- Le vendredi 15 août au défilé ainsi qu'à la messe d'Arvor à Vannes,
- Le samedi 16 août pour le Kemmen Tu (évaluation du groupe en vue de la labellisation par Kenleur) lors de la fête des filets bleus à Concarneau,
- Le dimanche 7 septembre à la fête de l'huître à Arradon,
- Et pour clôturer notre saison, nous avons été invités au festival Presqu'île Breizh le samedi 25 octobre pour le grand défilé des groupes, festival qui fêtera sa dixième année. Nous allons également commencer à réfléchir à l'organisation de notre anniversaire des 45 ans qui aura lieu en 2026.

Plus d'infos ?

Co-Présidents Laurie Le Roux ☎ 06 20 03 00 38

✉ laurie.leroux89@gmail.com

Youenn Guillo ☎ 07 70 11 90 37

✉ youennguillo12@gmail.com

Responsables danse enfants-ados : Angélique Jacques et Youenn Guillo - Responsables danse adultes : Fanny et Clément Le Lamer ☎ 06 70 64 62 33 ✉ c.lelamer@orange.fr

Ploemel Forme

Sport, bien-être et convivialité au rendez-vous !

Participants au cours de gym douce du jeudi à 14h dans le nouveau complexe →

L'association Ploemel Forme se porte bien. En effet pas moins de 128 personnes se sont inscrites à l'association et ont participé aux différents cours proposés durant la saison passée. Le cours du lundi animé par Delphine a été très prisé tout au long de la saison avec 40 à 50 adhérents à chaque cours. Les cours du mercredi matin et du jeudi après midi assurés par Michelle ont été aussi bien fréquentés, malgré l'obligation de se rendre au stand de tir au stade le jeudi. Nous avons vraiment apprécié de pouvoir intégrer le nouveau complexe à partir de la mi-mai pour ces deux cours. Souvent une trentaine de personnes ont participé aux cours de Pilates et de renforcement musculaire du jeudi soir avec Nina. Comme à l'accoutumée, quelques moments conviviaux ont été proposés aux adhérents dont la galette des rois ainsi que l'assemblée générale le 17 janvier, regroupant une petite cinquantaine de personnes, ainsi que le repas de fin de saison qui s'est déroulé à l'hôtel restaurant du golf St Laurent



le 20 juin dernier avec une belle ambiance. Nous serons présents au forum des associations le vendredi 5 septembre et la rentrée des cours aura lieu le lundi 15 septembre avec a priori les mêmes cours que cette saison. Il y aura peut-être des adaptations au niveau des horaires.

Lundi : 19h15 à 20h15, cardio-renfo avec Delphine

Mercredi : 9h30 à 10h30, renforcement musculaire avec Michelle

Jeudi : 14h à 15h, gym douce avec Michelle

Jeudi : 19h15 à 20h15, pilates avec Nina

Jeudi : 20h15 à 21h15, renforcement musculaire avec Nina

Plus d'infos ?

Denise Drian, Présidente ☎ 06 83 05 22 17

✉ ploemelforme@orange.fr

Club des Cyclotouristes

Une belle journée à vélo jusqu'à Quiberon



Le samedi 17 mai, les membres de notre groupe cycliste ont profité d'une superbe journée pour une sortie conviviale et sportive. Le départ a eu lieu à 10h,

direction Quiberon par la voie 45, pour un parcours de 65 kilomètres aller-retour. L'itinéraire, particulièrement agréable, nous a permis de longer la côte sauvage avant de faire une pause bien méritée pour le pique-nique à la pointe du Conguel. Le retour s'est effectué en passant par Port-Haliguen et Saint-Pierre Quiberon. La journée s'est poursuivie dans la bonne humeur autour d'un repas partagé au restaurant Galileo à Erdeven. Tous les participants étaient unanimes : cette sortie est à renouveler sans hésitation ! En attendant la prochaine grande escapade, les sorties hebdomadaires continuent chaque mardi soir jusqu'à fin août. Rendez-vous à 18h45 pour le départ. Venez nombreux !

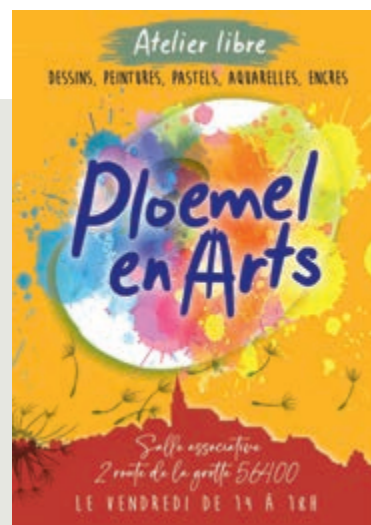
Ploemel en Arts

Un atelier afin de libérer votre créativité.

Envie de peindre, dessiner, laisser libre cours à votre imagination. L'association Ploemel en Arts vous accueille dans un atelier convivial, ouvert à tous. Aquarelle, acrylique, huile, crayons de couleur... chacun apporte sa touche personnelle, selon ses envies, son style. Il ne s'agit pas de cours, mais simplement de moments de partages, de libertés artistiques, où chacun progresse à son rythme. L'ambiance bienveillante favorise les échanges : idées, conseils... le plaisir d'être ensemble autour d'une passion commune.

Plus d'infos ?

Rejoignez-nous chaque vendredi après-midi, de 14h à 18h (horaires selon convenance), à la salle des Associations, 2 route de la Grotte à Ploemel.



Club des randonneurs

Des randonnées pour tous, entre convivialité, nature et découverte de nouveaux horizons.



Le club de rando fort de ses 160 adhérents propose des sorties régulières les lundis, jeudis, samedis et dimanches. Ces sorties sont l'occasion pour les membres de découvrir de nouveaux sentiers et de profiter de la nature en groupe. La rando « un pas sans gluten » a réuni 450 participants, cet événement met en avant des options alimentaires sans gluten. Rejoignez le club de rando et profitez des moments conviviaux et sportifs en pleine nature.

Plus d'infos ?

✉ secretaire.randoploemel56@gmail.com

La belle vie à l'ES Ploemel

2024/2025 une superbe année avec des résultats hyper encourageants pour tous les membres.



Les animations très réussies ont commencé par le repas du club qui chaque année grandit en ambiance et en quantité. L'album Panini du club a été une réussite où tous les adhérents ont rempli au plus vite les cases de l'album. Le loto de février, également une grande réussite avec énormément de participants et de nombreux bénévoles toujours disponibles. Quant au tournoi du 8 mai, c'était certainement l'un des meilleurs crus des 10 dernières années avec une belle ambiance et 140 bénévoles compétents et disponibles. 110 équipes étaient présentes et au plus fort de la journée plus de 2000 personnes présentes dans l'enceinte de Kermarquer. Les résultats sportifs ont également suivi pour nos équipes Séniors (2^{ème}, 5^{ème}, 7^{ème}) sans oublier les vétérans en championnat et en coupe. Pour nos équipes jeunes féminines et masculines la 1^{ère} moitié de tableau

était atteinte dans les différentes catégories, un grand bravo à tous les joueurs et aux éducateurs. À noter surtout la réception au mois de mars du Labe Argent pour notre école des Féminines et de notre Label Excellence pour l'école de foot. Pour rejoindre l'école de foot Féminine et Masculine pendant l'été, contactez nous par téléphone ! La mise en place des nouveaux vestiaires au stade avec la participation des services techniques de Ploëmel et des bénévoles de l'ESP qui n'ont pas hésité à prendre de leurs temps pour réaliser la mise en œuvre de ce bel ensemble qui permet à nous jeunes joueurs et joueuses de profiter de locaux conformes pour exercer leur sport favori dans de bonnes conditions. Mais pour permettre au club de fonctionner correctement tout au long de l'année l'apport de nos nombreux partenaires est nécessaire pour mener à bien tous nos projets. Un grand MERCI à tous nos partenaires.

Plus d'infos ?

Président Jean-François Harnois
☎ 06 70 93 94 75

Ploemel Badminton

Une nouvelle dynamique sportive locale

Créée en septembre 2024 par Cédric Le Goslès et Olivier Personnic, la toute nouvelle association « Ploemel Badminton » a vu le jour avec enthousiasme, et lors du forum des associations, une quinzaine de personnes s'étaient déjà préinscrites. Si les premiers échanges de volants ont dû attendre en raison de délais liés au traçage des terrains, la motivation des futurs adhérents n'a pas faibli. C'est finalement dès début janvier que les premières séances ont pu commencer, et depuis, les joueurs se retrouvent tous les mardis soir de 20h à 22h, dans une ambiance conviviale et détendue, sans esprit de compétition, mais avec beaucoup de plaisir à jouer ensemble. Aujourd'hui, l'association compte 39 adhérents, et les séances rassemblent chaque semaine entre 20 et 30 participants. Face à cet engouement, Cédric et Olivier réfléchissent déjà à l'ouverture d'un deuxième créneau pour la rentrée prochaine.

✓ Une partie des adhérents présents mardi 13 mai 2025.



Une belle réussite pour cette jeune association, qui fait souffler un vent de dynamisme et de sportivité sur la commune de Ploemel ! L'association remercie la municipalité pour son soutien

nouveaux services

Environnement • Développement pro

Frelons asiatiques Ploemel 56

Ma micro entreprise, Frelons asiatiques Ploemel 56, (page Google du même nom) a récemment vu le jour. Mon objectif est la destruction de nids de frelons asiatiques, dont la prolifération représente un fléau, pour la sécurité des personnes, et la biodiversité. Je peux aussi intervenir sur les frelons européens et guêpes, uniquement si nécessaire, car ces hyménoptères font partie de la biodiversité. Ma motivation première est de proposer une solution aux particuliers ou aux collectivités se trouvant confrontées à ce danger.

Plus d'infos ?

☎ 07 86 74 85 06 ✉ frelasia.ploemel56@gmail.com
Mes tarifs sont ceux de la FDGDON 56, conditions tarifaires sur demande.

En cours
d'adhésion



Vincent Leclercq de Dare Done

Osez un nouveau souffle pour le développement de votre entreprise



Dirigeant engagé au quotidien, vous êtes confronté à de multiples enjeux : croissance, structuration, ou encore d'adaptation aux évolutions du marché. Entre crises, incertitudes et opportunités à saisir prendre les bonnes décisions et passer à l'action peut sembler compliqué. Installé à Ploemel, c'est

précisément ce que je vous propose à travers Dare Done, un réseau national d'experts dédié à la croissance des PME. L'approche se veut résolument pragmatique, humaine et orientée résultats. Chaque mission est conçue comme un projet collaboratif avec le chef d'entreprise pour faire émerger une trajectoire claire, cohérente avec sa vision et ses ambitions personnelles. Ce fil rouge est essentiel : il ne s'agit pas d'appliquer des recettes toutes faites, mais

de co-construire un plan d'action sur-mesure, aligné sur le projet de vie du dirigeant et cohérent avec les potentiels de l'entreprise. Je prends en charge sa mise en oeuvre et je m'implique sur tous les leviers de développement de l'entreprise. Un axe fort de mon accompagnement concerne aussi la préparation à la cession d'entreprise. Trop souvent envisagée tardivement, cette étape mérite d'être anticipée plusieurs années à l'avance. Structuration, valorisation, transmission : nous travaillons ensemble pour que l'entreprise soit prête le moment venu, en toute sérénité.

Avec Dare Done, je mets au service des entreprises du Morbihan une expertise nationale, tout en restant ancré dans une logique de proximité. Mon ambition est claire : contribuer activement au dynamisme économique local en aidant les PME à grandir, se transformer, se transmettre. Dirigeants de PME, rencontrons-nous pour en discuter !

Plus d'infos ?

Vincent Leclercq - Dirigeant & Expert en Développement de PME
☎ 06 40 15 53 56 ✉ vincent.leclercq@dare-done.com
www.dare-done.fr

L'Office de Tourisme de la Baie de Quiberon au service des habitants !

L'Office de Tourisme de la Baie de Quiberon, fidèle à sa mission de promouvoir notre belle région, ne se limite pas à l'accueil des visiteurs. Il propose également une multitude d'activités et de services destinés à enrichir le quotidien des habitants de la commune.

Des activités pour tous les âges toute l'année !

Tout au long de l'année, des événements et des animations sont organisés et permettent aux habitants de redécouvrir leur territoire sous un angle différent. Des visites guidées thématiques sont proposées, allant de la découverte des richesses naturelles locales à l'exploration du patrimoine historique et bâti. Mais aussi des animations nature, des sorties en mer, des loisirs plus ou moins sportifs, des activités de détente et de bien-être ou encore des randonnées pédestres, qui permettent à chacun de profiter de moments de loisirs seul ou à partager.

Un rôle central dans la vie locale

L'Office de Tourisme est bien plus qu'un simple centre d'information pour les touristes. Il joue un rôle central dans la dynamique de notre communauté. En étant à l'écoute des besoins des habitants, il participe activement à la valorisation et à la préservation de notre cadre de vie. Il est un lieu d'échange, de partage et d'animation, renforçant ainsi l'identité de notre belle Baie de Quiberon.

Comment nous contacter ?

Si vous souhaitez obtenir une information ou une billetterie sans vous déplacer, c'est possible ! Notre équipe de conseillers en séjour vous renseigne par téléphone et par chat via notre site internet.

☎ 02 44 84 56 56 - www.baiedequiberon.bzh

Évolution des permanences taxe de séjour



Depuis le 1^{er} janvier 2025, les bureaux des offices de tourisme de Erdeven, Auray, Quiberon et la Trinité sur Mer, ne sont plus identifiés comme des sous régies de la régie de la Taxe de Séjour Intercommunale. Il ne vous est plus possible d'y déposer vos règlements de la taxe de séjour ainsi que tout autre correspondance. Désormais les permanences Taxe de séjour auront lieu le lundi et jeudi uniquement, à nos bureaux du siège de l'Office de Tourisme Plouharnel - Ecloserie 31 avenue de l'Océan 56340 Plouharnel. Nos bureaux seront également joignables tous les jours par téléphone et mail : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

☎ 02 56 54 81 79 ✉ baiedequiberon@taxesejour.fr



Le magazine touristique 2025, ainsi que les guides pratiques sont arrivés !

Les éditions sont disponibles en ligne sur : baiedequiberon.bzh ou en flashant le QR Code !



Tourisme et habitat : Encadrement des meublés de tourisme

L'attractivité touristique d'Auray Quiberon Terre Atlantique fait vivre plus de 3 000 entreprises et génère 20% des emplois du territoire. C'est une chance, car les retombées de la première activité économique permettent de financer des équipements, des infrastructures et des services qui bénéficient à tous. Aussi, afin de préserver cette opportunité tout en permettant aux habitants de se loger, tout au long de l'année, à proximité de leur lieu de travail, la Commune souhaite maîtriser l'activité des locations touristiques.

À ce titre, et avec le soutien d'Auray Quiberon Terre Atlantique, nous venons de délibérer sur un nouveau règlement

qui nous permettra de mieux connaître l'offre communale. Nous invitons l'ensemble des propriétaires de meublés de tourisme à prendre connaissance des dispositions de ce nouveau règlement sur le site baiedequiberon.declaloc.fr.

Si vous louez votre résidence principale, il vous faudra demander un numéro d'enregistrement à faire figurer sur toutes vos annonces de location. Si vous louez une résidence secondaire (ou un logement constituant un investissement locatif), il vous faudra également demander un numéro d'enregistrement ainsi qu'une autorisation de changement d'usage.



Les demandes de numéro d'enregistrement et d'autorisation de changement d'usage seront à déposer de manière dématérialisée sur : baiedequiberon.declaloc.fr

Le service hébergement de l'office de tourisme Baie de Quiberon reste à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches :

☎ 02 56 54 81 79
✉ hebergement-tourisme@baiedequiberon.bzh



Vous faites
de la location
saisonnnière ?



**NOUVELLES
DÉMARCHES
OBLIGATOIRES
À PARTIR
DU 1^{ER} JUIN 2025**



OÙ ET COMMENT PROCÉDER ?
En ligne sur baiedequiberon.declaloc.fr



www.baiedequiberon.declaloc.fr

Glazgo
MOBILITÉS

À partir du 1^{er} sept. 2025

+ de 500 arrêts

+ de flexibilité !

Glazgo
à la demande
la liberté de bouger simplement
sur tout le territoire !

www.glazgo.fr

Cap sur Glazgo : vos déplacements augmentés à partir de septembre 2025 !

Dès le 1^{er} septembre prochain, embarquez pour le nouveau réseau de transport collectif Glazgo, plus vaste, plus fréquent, plus connecté et plus vert sur l'ensemble du territoire d'Auray Quiberon Terre Atlantique.

Glazgo Mobilités, c'est votre réseau de bus électriques, de transport à la demande dans toutes les communes et pour tous (accessible PMR), des lignes urbaines renforcées sur l'agglomération alréenne, et des solutions pensées pour vos trajets quotidiens.

Le tout, avec des services malins

Paiement sans contact, ticket numérique, réservation et abonnement en ligne... Montez à bord d'une mobilité innovante, accessible et écoresponsable. Préparez votre rentrée : consultez dès maintenant les plans du réseau, les horaires, tarifs et abonnements sur glazgo.fr.

On vous en dit plus sur Glazgo à la demande

Une course à faire ? Un rendez-vous à honorer ? Glazgo à la demande vous emmène où vous voulez, quand vous voulez (selon heures et condition de fonctionnement) !

Disponible sur l'ensemble du territoire d'Auray Quiberon Terre Atlantique, ce nouveau service de transport sur-mesure complète parfaitement les lignes régulières régionales BreizhGo.

Sur un simple appel ou en quelques clics, réservez votre trajet depuis et vers 500 arrêts répartis sur le territoire. Simple, flexible et pratique : vous êtes au cœur du réseau ! Pour les personnes à mobilité réduite des solutions adaptées sont aussi prévues. La mobilité, c'est maintenant à la carte.

Pour aller plus loin

Glazgo Mobilités ce sont aussi des vélos électriques en libre-service, des solutions de covoiturage, des correspondances avec les lignes TER et Breizhgo. Retrouvez toutes les informations :

☎ 02 97 01 22 20 - www.glazgo.fr

Un service Auray Quiberon Terre Atlantique



MON MÉMO



Les services de la Mairie

LA MAIRIE

1, allée abbé Martin Kercret, Ploemel
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h
Mercredi: 8h30 > 12h
☎ 02 97 56 84 25
✉ mairie@ploemel.fr



URBANISME

Service urbanisme
fermé le vendredi après-midi
☎ 02 21 32 02 01
✉ urbanisme@ploemel.fr



CCAS

Permanences en mairie les mercredis
de 9h > 12h ou sur rdv les lundis, mardis et
jeudis
☎ 02 97 56 76 15 - 06 88 38 03 85
✉ ccas@ploemel.fr



SERVICES TECHNIQUES

ZA de Pont Laurence, Ploemel
☎ 02 97 56 71 54



POLICE MUNICIPALE

Sur rendez-vous du lundi au vendredi :
9h30 > 12h - 14h30 > 17h
Au téléphone du lundi au vendredi :
13h30 > 14h
☎ 02 97 56 70 69
✉ policemunicipale@ploemel.fr



ENFANCE JEUNESSE - VIE SCOLAIRE

Service enfance jeunesse (restauration scolaire, facturation, portail famille)
☎ 02 97 06 21 96
✉ responsable.enfance.jeunesse@ploemel.fr
L'accueil de loisirs (périscolaire les mercredis et les vacances)
☎ 06 23 67 01 67
✉ service.jeunesse@ploemel.fr
L'espace jeunes (tout ce qui concerne les ados)
☎ 07 88 16 76 38
✉ service.jeunesse@ploemel.fr



MÉDIATHÈQUE

2, allée abbé Martin Kercret, Ploemel
Horaires 1^{er} juillet au 30 août inclus
Mardi : 10h > 12h30 - 14h > 16h
Mercredi : 10h > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi : 10h > 12h30 - 14h > 16h
Samedi : 10h > 15h
Reprise des horaires habituels le mardi 2 septembre
☎ 02 21 32 02 02
✉ mediatheque@ploemel.fr



RESTAURANTS SCOLAIRES

Groez-Ven ☎ 02 97 56 86 58
Sainte Marie ☎ 06 78 20 66 25



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi : 14h30 > 17h
Mardi > vendredi : 9h > 12h30 - 14h30 > 17h
Samedi : 9h > 12h30
☎ 02 97 56 83 82

Autres numéros utiles



DOMICILE PARTAGÉ TY AR VUHÉ

Rue Abbé Collet, Ploemel
☎ 02 97 56 70 89
alzheimer-bretagne.fr



PAROISSE

M. le recteur Dominique Le Quernec
Presbytère
rue du Pussic 56550 Belz
☎ 02 97 55 33 70
✉ paroisse.debelz@orange.fr



ÉCOLE GROEZ-VEN

Direction : non connue au moment de la publication
Rue des écoles, Ploemel
École Primaire ☎ 02 97 56 83 63
École maternelle ☎ 02 97 56 87 82
✉ ec.0560251u@ac-rennes.fr

ÉCOLE SAINTE-MARIE

Directrice : Mme Brindeau
48 rue Joseph Le Pévédic, Ploemel
☎ 02 97 56 83 26
✉ eco56.stema.ploemel@eco.ecbretagne.org

Cinéma en plein air!



MERCREDI 27 AOÛT

21h00

STADE DE KERMARQUER

L'Ascension

Un film de Ludovic Bernard
avec Ahmed Sylla



GRATUIT

Venez avec vos sièges
et vos couvertures !



★ PLOEMEL ★

INAUGURATION

SAMEDI 6 SEPTEMBRE – 10H30

**RESTAURANT
SCOLAIRE**



**COMPLEXE
SPORTIF**



**PLOEMELOIS,
VOUS ÊTES LES BIENVENUS !**